

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

A l'école des sauvages
Mistral ou le mystère en pleine lumière
La politique espagnole
La Conférence de Lambeth
Le cardinal de Cabrières
La « Jeanne d'Arc » d'Hilaire Belloc
Autour du Congrès musical de Liège
Miscellanea
« Etats-Unis d'Europe » et « Méditerranée »
La vaccination antituberculeuse : le « B. G. C. »

Pierre Lorson, S. J.
Jean Maxence
Giovanni Hoyois
Gonzague Ryckmans
Jean Soulairol
Henri Massis
Idesbald Huille
Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe
Philippe de Zara
Jacques Pignal

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Centennale, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Le *Conseil national du Parti libéral* s'est donc occupé, une nouvelle fois, de la question des langues dans l'enseignement primaire et moyen. Laissons-là l'ordre du jour voté et les modifications qu'il apporte aux projets de loi du gouvernement. Les textes importent bien moins, en ce moment, que l'atmosphère, le côté psychologique des choses. Et ceux qui vous disent : je suis tout à fait favorable au mouvement flamand, mais proposez-moi un texte acceptable — que veulent-ils, noir sur blanc, mis en une formule sur laquelle on puisse voter? — ceux-là révèlent qu'ils ne savent guère de quoi il s'agit.

A l'assemblée libérale de dimanche dernier, l'atmosphère fut franchement mauvaise. Ce n'est pas du peuple flamand, de la majorité flamande que l'on s'occupa avant tout, comme il serait naturel pourtant, puisqu'il s'agit d'organiser l'enseignement en Flandre. La préoccupation dominante du *Conseil national du Parti libéral* fut, non pas une solution nationale du problème des langues, mais la défense particulière de la minorité linguistique en pays flamand. Comment conserver à cette minorité ses droits acquis et ses privilèges de fait?

Faute psychologique énorme, comme l'écrivait la semaine dernière notre ami Edm. Rubbens, tactique antinationale suivie depuis dix ans par la Belgique officielle, par la classe dirigeante, par la presse d'expression française, et qui est pour beaucoup dans l'actuelle exaspération des esprits.

On crie : « Vive la liberté du père de famille », et à part soi on pense : il faut, coûte que coûte, limiter et circonscrire l'invasion flamande.

Si les débats au Parlement sont entrepris dans l'atmosphère que reflète en ce moment, la presse quotidienne, quelle que soit leur issue, ils auront, une fois de plus, envenimé les choses, même si on se met d'accord sur des textes acceptés par les Flamands.

De cette atmosphère actuelle, le grand responsable est le gouvernement. L'année du Centenaire était l'occasion unique pour faire de la grande politique d'union, d'autant plus qu'au fur et à mesure que se déroulaient les fêtes jubilaires, le loyalisme et le patriotisme des populations montraient à quel point une pareille politique était possible. Cette occasion unique, on l'a laissé passer. Heureusement que la Couronne se montra, elle, à la hauteur des circonstances. 1930 fut triomphal pour la dynastie. Mais le pays n'a pas entendu les accents qui eussent pu refouler à jamais dans le royaume des fantômes et des ombres les appréhensions et les angoisses de la querelle linguistique. Ce qu'il eût fallu dire aux Belges pourrait très aisément s'énoncer. Mais le tout était que ce fut pensé et dit par le gouvernement.

Carence dont il ne reste qu'à prendre son parti. La politique est l'art de tirer le maximum des circonstances présentes. S'il y a encore moyen de remettre le débat sur l'enseignement, que l'on

n'hésite pas, car le moment est inopportun. Si une remise est impossible, de grâce que l'on prépare sans tarder le terrain. Oui ou non, est-ce une chose inévitable, est-ce une chose bonne, et qui profitera à la Belgique, que l'enseignement en Flandre se flamandise? Que la chose soit inévitable, personne n'oserait le nier. Mais la Belgique officielle l'accepte-t-elle en s'y résignant, ou y applaudit-elle sincèrement? *Toute la question est là.* Donnez aux masses flamandes l'impression que vous êtes conyaincu des bienfaits qu'apportera la flamandisation de la Flandre et tout radicalisme dans les voies et moyens de réalisation tombera facilement.

Que si l'atmosphère de la Belgique officielle reste celle que l'on respirait dimanche dernier au *Conseil national du Parti libéral*, le radicalisme sortira de la prochaine bataille plus fort et plus radical encore.

Question de psychologie, problème de gouvernement, et non pas affaire de textes législatifs.

* * *

Nous avons eu la grande joie et la bonne fortune, cette semaine, de voir longuement notre ami Hilaire Belloc, un des esprits les plus universels de ce temps. Il est notre meilleur prosateur anglais, disait de lui M. Sheel à Genève. Et nous avons nous-même entendu Chesterton déclarer au cardinal Mercier que Belloc avait renversé la « position historique » en Angleterre. Historien avant tout, mais aussi poète, essayiste, romancier, Belloc ne s'est pas contenté de défendre le catholicisme, il a résolument attaqué l'histoire officielle et avec grand succès. De son dernier ouvrage : *Richelieu*, plus de 35,000 exemplaires ont été vendus aux Etats-Unis ces derniers mois...

Comme nous lui parlions de la conférence de M. Sheel à Genève, il re tint d'abord un chiffre : les catholiques sont 7 % et non pas 2 % en Grande-Bretagne. Ce sont, en très grande majorité, des Irlandais car, si le cardinal Newman fit beaucoup pour le catholicisme en Angleterre, nous dit Belloc, l'essentiel vint de... la grande famille qui chassa les Irlandais hors de leur pays.

Quant à la grande influence négative de ces 7 % de catholiques, influence hors de proportion avec leur importance numérique, Belloc trouva une belle métaphore pour la figurer : Imaginez une mer immense; de l'eau partout; seul un rocher émerge. Ne vous étonnez pas de l'importance que prend ce rocher au milieu de ce désert d'eau. Et si ce rocher est tout ce qui reste d'un continent englouti, son importance croît encore...

* * *

On parlait apologétique, et pour déplorer la « position de vaincus » qu'acceptent trop souvent les catholiques. Que d'énergie dépensée

à se défendre, à minimiser, à plaider les circonstances atténuantes, etc.

« Pasteur, savant et catholique » m'a toujours agacé, disait Belloc. Qu'un savant soit catholique rien de plus naturel et de plus harmonieux. La mentalité que nous devrions avoir tous et toujours est celle qui fait dire d'un savant non catholique : M. X..., le savant historien, mais il n'est pas catholique, donc il ne peut rien comprendre à l'histoire, encore que les matériaux qu'il a rassemblés ne sont pas sans utilité... M. Y..., le chimiste, incroyant : oui, sa chimie n'est pas tout à fait absurde. M. Z..., le grand biologiste ou physiologiste, comme il n'est pas catholique, il ne comprend rien à la vie, mais ses ouvrages ont quand même une certaine valeur, malgré cette tare essentielle...

Avouons que ce devrait être là le « climat » de tout cerveau catholique, de toute intelligence certaine de posséder le vrai et fière de son trésor.

* * *

Une anecdote encore. Belloc fut sommé, il n'y a pas longtemps, de dire publiquement, dans les colonnes d'un journal, s'il croyait au séjour de Jonas dans le ventre de la baleine.

Non, répondit notre ami, je n'y crois pas. J'ai idée qu'il s'agit là d'une fable d'un mythe à signification morale. Les vieux Juifs avaient l'imagination fertile et... plus encore alors que maintenant, l'objectivité n'était pas leur fort ! Mais continuait-il, comme je n'y étais pas, si demain l'Eglise me dit que le nommé Jonas a réellement séjourné pendant trois jours dans le ventre d'une baleine, sans hésiter j'y croirai.

Puis, pour faire surgir le fond des choses par un éclairage propice — il excelle en cela — il ajouta : Si demain les journaux anglais annoncent avec des manchettes appropriées qu'une baleine vient de déposer sur une de nos grèves un homme qu'elle convoya dans son ventre pendant trois jours, qu'après avoir été dûment ranimé — respiration artificielle, frictions, cordial, etc. — le bonhomme a pu donner un premier récit de son aventure, tous les lecteurs anglais le croiront dur comme fer...

— C'est vrai, reconnu son adversaire...

* * *

Nous avons signalé, la semaine dernière, la pathétique confession d'un professeur de Munich. En voici une autre. Une jeune revue de Paris, qui ne met pas son drapeau en poche puisqu'elle s'intitule *Réaction*, fait une enquête sur l'Ordre.

De la réponse de Georges Duhamel citons ceci :

« Si vous rencontrez un homme dans la rue, et qu'il vous demande, pour sa cigarette, du feu que vous lui donnez, il vous demandera Dieu ensuite...

« Ce désir de l'éternel et de l'infini, il est chez tous les hommes. Nul ne peut vivre sans souci métaphysique. Les uns en discutent : et bientôt perdus par les sortilèges de l'intelligence, ils ne se libèrent pas des antinomies. Car il n'est pas de métaphysique possible : alors d'autres, plus sages, croient, sans plus. Ils donnent à leur besoin spirituel la nourriture qu'il exige. Restent enfin ceux qui ne peuvent croire : leur tourment est le drame de ce temps. Nous sommes d'honnêtes gens désespérés... »

* * *

Voilà donc où conduit la civilisation moderne : au désespoir ! Et comme on est remué jusqu'aux entrailles par cette grande pitié de tant d'intelligences contemporaines ! Heureux encore ceux qui souffrent ainsi de la privation du vrai. Leur tourment témoigne, à sa manière, en faveur de nos chères certitudes.

« Il n'est pas de métaphysique possible ! » Pas d'autre issue que le saut dans la croyance, ou le désespoir de « l'ignorance ». La philosophie de notre siècle n'a trouvé que cela.

Quand l'esprit humain s'éloigne du catholicisme, il n'est aucune absurdité qu'il ne finisse par admettre. Nous avons cité déjà cette

réflexion qu'aimait à répéter un éminent professeur de Louvain. « Il n'y a pas de métaphysique », impossible de rien savoir de l'être : comment imaginer aberration plus totale de l'intelligence faite pour reconnaître le vrai ?

Pauvres esprits aux abois ! Quelle torture ce doit être pour un homme loyal et sincère comme Duhamel et tant d'autres, que cet emprisonnement dans le néant absolu. Même pas un peu de bleu à travers une lézarde. Rien que les murs noirs d'un affreux cachot...

* * *

Spectacle lamentable à Grenoble. Toutes les tares de la démocratie politique étalées au grand jour. Et quelle phraséologie ! La déclaration votée par le parti radical et radical socialiste prône l'action laïque, évidemment, « l'école unique pour apporter à tous les enfants le droit total à l'instruction » — qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? —, une politique sociale généreuse (« congé payé, participation à la gestion et aux profits des grandes entreprises publiques et privées »), etc.

Il fut beaucoup question de gauche et de droite, termes des plus relatifs, car on est toujours à la droite de quelqu'un plus radical que soi. Il fut défini que le gouvernement Tardieu est un gouvernement de droite « qui a failli à toutes ses promesses et travaillé à la division des républicains sans aucun profit pour le bien public... Le seul avantage qu'il ait recueilli, c'est la restauration oubliée depuis trente ans de la prédominance des droites et l'éviction des gauches ».

Inutile d'ajouter que pour les congressistes de Grenoble, sont seuls dignes de l'étiquette républicaine, les radicaux et ceux qui se trouvent à gauche des radicaux... Tout le reste n'est qu'infâme réaction.

* * *

Le même jour, pourtant, dans l'Aveyron, un Congrès de la Fédération républicaine et sociale (oh ! mirage des mots !...) acclamait et exaltait le gouvernement Tardieu !

Le panier aux crabes a-t-on dit, fort justement, du parlementarisme français. La France ne sortira du gâchis qu'en tournant résolument le dos à la démocratie politique. Tant pis pour nos braves juristes, les fidèles de la légalité, les adorateurs de la lettre, mais il y a gros à parier qu'un jour ou l'autre, une nouvelle fois, « l'ordre existant » sera bouleversé là-bas. Et le cimetière des Constitutions, dont nous parlions l'autre jour, comptera une tombe de plus. Tous nos vœux pour que ce soit bientôt...

* * *

Nous avons sous les yeux des graphiques qui montrent bien toute l'intensité de la crise économique actuelle. En un an (7 octobre 29 et 7 octobre 30) le froment est tombé de 134 à 80 (peu importe les unités de mesure pour apprécier la proportion des cours) ; le coton de 19 à 10 ; le sucre de 2,32 à 1,18 (après avoir été à 2,85 il y a trois ans) ; le café de 12,88 à 6,70 ; le seigle de 109 à 51. Au lieu de se réjouir de cette baisse générale, voilà que des millions d'humains souffrent, et risquent de souffrir beaucoup cet hiver de cet effondrement des prix. L'homme a cru faire de l'ordre et il aboutit au désordre parce que son ordre était artificiel, antinaturel même, car il méconnaissait les vus du Créateur sur le monde. Qu'une abondance de biens puisse provoquer la misère, c'est-à-dire la faim et le froid, voilà qui condamne un système. Il apparaît d'ailleurs de plus en plus que les abus du capitalisme (nous disons : *abus*), la concentration à outrance, le prolétariatisme des masses, le contrôle toujours plus étendu de la Haute Finance internationale, conduit le monde civilisé à tout autre chose qu'à l'épanouissement harmonieux de la personne humaine. « En Angleterre, ne cesse de répéter Belloc, nous courrons à un nouvel esclavage, une toute petite classe de maîtres, et une masse d'esclaves. »

A l'école des sauvages

Religion et mystique familiales chez les non-civilisés

L'une des plus curieuses aventures intellectuelles de ces dernières années, encore trop ignorée du grand public, est la faille de l'évolutionnisme en ethnologie et en histoire des religions. Des hommes que l'on croyait et qui se donnaient pour des savants, mais qui étaient plutôt des poètes ou des architectes virtuoses dans l'art des constructions idéales, avaient imaginé un progrès moral et religieux constant dans l'histoire des hommes; une ascension splendide, partant de la bestialité, de la promiscuité, de l'ignorance, aboutissant, après des vicissitudes s'appelant *logiquement* les unes les autres, à l'*homo sapientissimus*, au rationaliste moderne auréolé de pure lumière. Ils avaient — en songe comme Nabuchodonosor — sculpté une belle statue de l'humanité. Comme l'autre, elle avait « la tête d'or fin, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer et d'argile ». Symbole expressif de cette montée sans fin qu'on voulait vérifier dans la tradition humaine.

Hélas! elle ne resta pas plus longtemps que l'autre sur ses pieds fragiles. « Une pierre se détacha sans main, frappa la statue à ses pieds d'argile et de fer et les brisa. Alors furent brisés en même temps le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or et ils devinrent comme la balle qui s'élève en été et le vent les emporta sans qu'il en restât aucune trace et la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne et remplit toute la terre. » (DANIEL II, 32-36.)

Cette pierre meurtrière, ce fut la méthode strictement historique, adaptée et appliquée à l'ethnologie par les Lang, Boas, Schmidt, Pinard de la Boullaye et d'autres. Le beau colosse s'effondra, ou plutôt les métaux dont il était composé comme d'étages, se placèrent dans l'ordre inverse, exactement dans celui qu'avait adopté le vieil Hésiode pour indiquer les âges du monde. Autrement dit, la science révéla que plus une tribu était primitive, plus sa religion était profonde et raisonnable, plus sa morale était pure et proche de la chrétienne. Les changements survenus, en dehors de la Révélation, au cours des temps chez les peuples, marquent — à ce point de vue — une régression et non un progrès.

On peut donc — quelque piquant et paradoxal que cela paraisse — se mettre à l'école des primitifs; apprendre d'eux des vérités et des attitudes religieuses ou morales trop oubliées en notre temps, qu'au reste la saine raison et la foi nous enseignent aussi, mais qui, présentées par ces mains noires et ingénues, paraîtront peut-être plus fraîches, plus naturelles, plus essentiellement humaines et vraiment éternelles.

La morale familiale en particulier brille d'un bel éclat chez les vrais primitifs. Monogamie, indissolubilité du mariage, stricte exogamie, respect des parents et des ancêtres, culte de l'enfant, toutes richesses morales qui se font rares chez nous, les plus anciens sauvages les possèdent ou du moins attestent par des organes témoins que les hommes les possédaient à l'origine, *qu'elles sont donc naturelles*.

Nous n'étudierons pas tout cela, mais demanderons simplement aux primitifs ce qu'ils pensent des rapports de la religion et de la famille, puis de cette mystique familiale si salutaire, en train de disparaître en notre temps ennemi de tout mystère (1).

* * *

Les intellectuels du laïcisme ont dépensé beaucoup d'énergie à construire une morale sans Dieu. Théoriquement et pratiquement,

(1) Nous prendrons notre documentation dans le compte rendu de la 5^e session de la Semaine internationale d'Ethnologie religieuse, qui vient enfin de paraître chez Geuthner (in-8°, 365 p., Prix : 57 francs) et qui est consacré à la famille chez les non-civilisés. Historiens des religions, mais aussi sociologues, moralistes, hommes d'action le consulteront avec profit. Les autres livres utilisés seront cités au cours de l'article.

leurs efforts ont été vains. Les statistiques morales le disent trop clairement. Au contraire, la morale des primitifs, qu'elle soit spontanée ou reçue, est essentiellement *religieuse*. Non pas que de longs espaces de temps n'existent dans l'histoire des hommes durant lesquelles le divorce était complet chez la plupart des peuples entre l'éthique et la religion. Le nier serait ridicule. Mais ces époques ne sont pas primitives.

Le P. W. Schmidt, dont personne ne contestera l'autorité en ces matières, n'hésite pas à écrire ces graves lignes : « Ce que nous pouvons dire en toute sécurité et démontrer en parfaite rigueur, c'est que cet état de choses (séparation du moral et du religieux) n'existe pas au commencement, mais qu'il est le produit d'une évolution ultérieure... Dans les tribus primitives, nous trouvons au contraire une union étroite entre la religion et la morale, telle que celle-ci est portée par celle-là et trouve en elle son fondement, son appui et sa garantie. Les tribus qui reconnaissent un Etre Suprême, un Créateur infiniment bon, disent aussi que Dieu est l'auteur de la loi morale, qu'il en connaît, grâce à son omniscience, toutes les transgressions, qu'il punit celles-ci soit ici-bas, soit après la mort » (1).

La morale familiale ne fait pas exception à cette règle générale. Evidemment ses rapports avec la religion ne sont pas consignés dans une doctrine écrite ou même orale. Il faut les chercher dans l'action. Ils sont vécus, incarnés dans des coutumes et des rites. L'écorce paraît souvent grossière et ridicule, le noyau n'en est pas moins savoureux. Parfois cette religion elle-même est fort épaisse, plus proche de la sorcellerie que du vrai culte. Mais on sait que c'est une déformation. En tout cas, religion ou pseudo-religion interviennent presque toujours dans les grands événements familiaux. Quelques exemples sont ici absolument nécessaires.

Le jour du mariage, les *Ttchouktsches*, peuple nomade très ancien habitant au nord-est de la Sibérie, immolent des rennes à l'Aurore et au Zénith, qui sont pour eux le symbole visible de l'Etre Suprême. Grossesse et naissance sont entourées de cérémonies sacrées. Dès que la conception de l'enfant est connue, père et mère doivent, de grand matin, plonger les yeux dans l'Aurore et faire plusieurs fois le tour de leur tente, en marchant de l'Orient à l'Occident.

Les *Koyakes*, tribu sœur de la précédente, croient que c'est l'Etre Suprême qui envoie les âmes dans le corps des enfants. Pour eux, les provisions d'âmes sont suspendues — tels le lard fumé ou le tabac de nos paysans — sous le toit du palais céleste, demeure du Très-Haut. La longueur des lanières au bout desquelles pendent les âmes indique la durée du temps qu'elles passeront sur terre. Après l'accouchement et par reconnaissance pour le Créateur, la mère s'abstient pendant un an de manger des produits venant de la mer.

Au Congo, où les empêchements de mariage sont d'une complication telle que le meilleur canoniste en débrouillerait malaisément l'écheveau, M. le professeur De Jonghe, qui est sans doute à l'heure actuelle le meilleur connaisseur des mœurs congolaises, découvre, malgré la contamination de ces races, une union étroite entre la religion et la famille. « Si la famille et les groupes sociaux à base de parenté, écrit-il, constituent des sortes de coopératives de production et de consommation, cela n'enlève nullement à ces institutions leur caractère moral et religieux. Beaucoup de faits, plaident en faveur de l'antériorité du caractère religieux par rapport au caractère économique. Celui-ci s'est, à beaucoup d'égards notamment dans les règlements de dot et dans le développement de la polygamie, révélé comme un facteur de décadence dans l'évolution du mariage et de la famille... Le caractère religieux apparaît, sous des formes souvent magiques et inférieures, dans

(1) *Compte rendu de la session de Milan*. Paris, Geuthner, 1926, p. 146. Toute une section en fut consacrée à la morale générale des non-civilisés (nous avons traduit un peu librement).

tous les événements un peu marquants de la vie familiale : période de gestation, accouchement, allaitement, première sortie de l'enfant, poussée des dents, puberté, mariage, mort; tout cela baigne, si je puis dire, dans une atmosphère magico-religieuse (1).

Signalons encore les *Azèques*, pères de ces Mexicains qui viennent de lutter si héroïquement pour leur religion. Si ce ne sont pas des non-civilisés à proprement parler, puisqu'avant la découverte de l'Amérique ils étaient montés jusqu'à un haut degré de civilisation matérielle, ils se sont développés spontanément, sans le secours de l'Europe et de l'Asie et par plus d'un côté, notamment par leurs traditions religieuses, ils ressemblent à ces tribus indiennes dont ils étaient issus et qu'on prend volontiers aujourd'hui comme types de primitifs. Malgré leur cannibalisme et leurs sacrifices humains, peu fréquents d'ailleurs, les *Azèques* étaient très religieux et d'une moralité exceptionnelle. Les jeunes gens demandaient à leurs parents de les marier et considéraient leur choix comme l'expression de la volonté divine. Les cérémonies du mariage étaient pénétrées de religion. « Le père et la mère de la jeune fille, après l'avoir exhortée à la fidélité, à l'obéissance envers son mari et après l'avoir engagée à se bien conduire par respect pour sa propre famille, la menaient chez son beau-père avec accompagnement de musique. Le futur et ses parents, précédés de quatre femmes portant des torches enflammées, recevaient la future épouse à la porte de leur demeure. Les fiancés s'encensaient mutuellement, puis, le jeune homme, prenant l'accordée par la main, l'introduisait dans la salle où le mariage devait se célébrer. Tous deux s'asseyaient sur une natte neuve, placée au milieu de la pièce, près du feu préparé pour la cérémonie. Alors un prêtre attachait un pan du manteau de la jeune fille à celui du jeune homme et en cela consistait essentiellement le contrat du mariage. L'épouse faisait ensuite sept fois le tour du foyer; de retour près de la natte, elle offrait, en compagnie de son mari, de l'encens aux dieux (2). » Ce n'était pas fini. Avant de consommer le mariage, les époux passaient quatre jours et quatre nuits dans le jeûne et la prière. Régulièrement à minuit, ils offraient un sacrifice aux dieux. Avec des bambous et des épines d'agavé ils se tiraient du sang des oreilles et de la langue en l'honneur des dieux. Enfin, la quatrième nuit, après que le prêtre eut préparé la couche nuptiale, le mariage était consommé. « Les époux, le lendemain, revêtaient un costume neuf, dont ils se faisaient cadeau, puis l'épouse se parait la tête de plumes blanches et les pieds de plumes rouges. On portait ensuite au temple les nattes, les étoffes, les bambous et les comestibles. » Les autres événements familiaux étaient soulignés par des cérémonies religieuses aussi pittoresques.

Ces faits, qu'on pourrait multiplier, ne sont-ils que du folklore, des coutumes bariolées sans profondeur ni consistance ou bien prouvent-ils quelque chose?

Isolés, détachés de leur contexte historique et psychologique, ils n'ont évidemment pas grande valeur. Mais replacés dans leur cadre, où ils font partie de toute une vieille conception de la vie, ils ont une autre portée. Qu'on songe que ces usages et d'autres de même signification sont empruntés aux tribus les plus primitives, à celles qui nous font remonter le plus loin dans l'histoire de l'humanité. Qu'on se rappelle aussi que ces faits et les idées qu'ils enveloppent voisinent dans la tête et dans la vie sociale de ces tribus avec la croyance en un dieu unique, suprême, créateur, rémunérateur, avec la notion de péché et de repentir, avec la prière confiante et même désintéressée, et même avec des traditions curieuses sur le péché originel et le déluge. Dès lors ne confirment-ils pas à leur manière, sinon la révélation primitive, du moins la valeur de la religion et de la morale naturelles? Ceux qui refusent d'écouter un impératif conclusion d'un syllogisme ou imposé par une Révélation hétéronome, seront peut-être impressionnés par la coïncidence de cet impératif avec celui qui retentissait et qui retentit encore au fond de la conscience de ces primitifs, qui, s'ils ne sont pas des prélogiques, comme le veulent certains, ne sont à coup sûr pas des logiciens. Du moins reconnaîtra-t-on qu'il y a là un problème passionnant qui vaut la peine d'être regardé de près. Qu'il nous suffise ici de l'avoir indiqué.

* * *

Il faut avouer que chez beaucoup et même la plupart des « sauvages », avec la disparition ou l'obscurcissement de l'idée et

(1) S. I. E. R., V^e session, p. 258.

(2) LUCIEN BIART, *Les Azèques* (bibliothèque ethnographique publiée par A. de Quatrefages), p. 145.

du culte de l'Être Suprême, la religion et du même coup la morale familiale ont baissé. Chez eux, comme chez nous, les tribus moins religieuses sont aussi moins « familiales ».

À défaut de religion, ce qui soutient encore certaines peuplades, comme aussi certaines nations modernes, c'est ce qu'on peut appeler leur « mystique familiale ».

Il faut entendre par là un ensemble complexe, un peu mystérieux, de jugements de valeur et surtout de sentiments au sujet de la vie de ceux qui l'ont transmise ou doivent la transmettre. C'est une musique douce et tenace qui remplit les vieilles maisons et les grandes familles; la note fondamentale, orchestrée de tendresse, de confiance, de dévouement, est un respect quasi sacré pour cette vie, pour la chaîne immense de ceux qui l'ont passée de génération en génération, pour les coutumes ancestrales et familiales. C'est cette mystique qui assaisonne et parfume les coutumes si robustes, mais parfois si fades, du folklore. C'est elle qui flotte autour de l'âtre en hiver lorsque le grand-père raconte les histoires du temps passé. C'est elle encore qui réunit la famille au cimetière le deux novembre et donne son cachet mystérieux à tout ce mois. Victor Hugo l'évoque habilement dans cette fameuse prière pour tous qu'il enseigne à sa petite-fille :

*A genoux, à genoux, à genoux sur la terre
Où ton père à son père, où ta mère à sa mère,
Où tout ce qui vécut dort d'un sommeil profond.
Abîme où la poussière est mêlée aux poussières,
Où sous ton père encore on retrouve des pères,
Comme l'onde sous l'onde en une mer sans fond.*

Le grand Barrès, auquel on pense ici nécessairement, en une prose infiniment plus riche, plus sonore, plus poétique et plus lourde de pensée, l'a mieux exprimée encore. Il faudrait transcrire toute la pièce incomparable intitulée : *le Deux Novembre en Lorraine*. On connaît le début : « Le jour des morts est la cime de l'année. C'est de ce point que nous embrassons le plus vaste espace. Quelle force d'émotion si la visite aux trépassés se double d'un retour à notre enfance... Le deux novembre en Lorraine, quand sonnent les cloches de ma ville natale, et qu'une pensée se lève de chaque tombe, toutes les idées viennent me battre et flotter sur un ciel glacé, par lesquelles j'aime à rattacher les soins de la vie à la mort. » Sans doute, le dogme de la communion des saints offrirait à la poésie une matière plus magnifique encore. Mais il faudrait croire pour cela.

Cette mystique, succédané de la religion, disparaît aussi, paraît-il, de nos foyers. Nos jeunes gens, si l'on en croit les enquêteurs, n'ont ni le temps ni le goût de penser aux hommes d'autrefois. Il y a une crise du respect et une crise du mystère. Les jeunes Anglais chics qui appellent leur père « old bean » ou « p. p. p. », c'est-à-dire « vieille fève » et « pauvre papa paie » ne s'encombrent certainement pas l'imagination de leurs ancêtres. Et cependant les Anglais passent pour un peuple traditionaliste. Que doit-ce être ailleurs?

Eh bien! l'exemple des non-civilisés, spécialement des primitifs, montre que ce sont là des sentiments naturels. Allons une fois de plus à leur école.

C'est un fait assez connu que chez les peuples jaunes le culte des Ancêtres a presque complètement absorbé toute autre religion. Ainsi chez les Annamites, les Ancêtres font juridiquement et réellement partie de la famille. Non seulement on leur offre des sacrifices devant les tablettes funéraires où ils sont censés résider, mais on les consulte au sujet des principaux événements familiaux. Comme les chrétiens marchent en présence de Dieu et du bon ange, les Annamites vivent sous l'œil de leurs ancêtres. Frein et stimulant de tous les instants. On ne songe qu'à se montrer digne de ceux qui ont précédé. À faire autrement, on aurait trop peur de les voir subitement revenir comme revinent un beau matin les morts de Semur pour chasser leurs descendants indignes, s'installer à leur place jusqu'à ce qu'ils se soient convertis à Dieu et à la morale (1). Mais non, chez les Annamites ils n'ont pas à revenir. Ils sont toujours là. Ils assistent aux mariages et aux naissances, ils conduisent le deuil aux enterrements; par leur présence mystérieuse, ils transfigurent, ils haussent dans une région grave et surnaturelle les moindres gestes de leurs petits-fils.

En Chine, en Corée, au Japon, c'est à peu près la même chose.

(1) Nous faisons allusion au roman de mistress OLIPHANT, traduit par H. Bremond et splendidement préfacé par Barrès. Le titre en est *La Ville enchantée* (chez Bloud et Gay).

Le sacrifice devant les tablettes funéraires, comme celui du vieux Romain devant ses dieux lares, est la principale cérémonie du culte.

Mais ce ne sont pas là des peuples primitifs. Revenons à ceux-ci. Le mystique familiale, qui baigne toute leur vie, s'exprime en préceptes et en défenses mais apparaît très vite surtout dans les rites d'initiation et dans les fêtes annuelles des morts. Ils ont aussi leur deux novembre, les sauvages.

Les rites d'initiation, qu'on rencontre chez presque tous les non-civilisés et qu'il ne faut pas confondre avec l'introduction dans une des nombreuses sociétés secrètes qui pullulent chez eux, ont deux caractères distincts. Ayant lieu au moment de la puberté, ils donnent aux candidats le droit et le devoir de se conduire désormais en grande personne, à participer activement à la vie tribale, mais aussi et, chez les primitifs surtout ils mettent au courant des traditions morales et religieuses, les font communier avec le Grand-Ancêtre, exorcisent les habitudes contraires aux traditions, inspirent un respect profond, voire superstitieux, pour les Anciens et leur manière de vivre. Solennelles, compliquées, longues, dramatisées, se déroulant généralement la nuit dans le cadre mystérieux des grandes forêts, ces cérémonies ont de quoi impressionner vivement et pour longtemps un cerveau enfantin, fruste par ailleurs et enclin à la crédulité.

Par manière d'exemple — c'est ici la seule méthode — nous décrirons rapidement les rites d'initiation des *Kurnai*, l'une des plus anciennes et des plus célèbres tribus d'Australie. Les détails changent un peu chez les autres peuplades, le fonds est sensiblement le même (1).

Quand il y a un nombre suffisant de candidats, l'Ancien dépêche un homme vers tous les clans pour leur faire connaître la date du *dyerail*. Car toute la tribu y prend part. L'après-midi du premier jour, une vieille femme préside à la répétition générale : les néophytes, garçons et filles, assis sur leurs jambes croisées, les bras en croix, doivent au son du tambour lentement battu par la vieille, mouvoir le buste à droite, puis à gauche, tout en inclinant la tête jusqu'à en toucher le voisin. Le soir, au rond-point où se tient la cérémonie, ils s'assoient de cette même manière. Derrière chaque candidat se tient sa mère, tenant un bâton orné de branches d'eucalyptus.

Tous les yeux sont fermés. Soudain, au loir, dans les arbres, un bruit s'élève, qui devient cadencé, qui approche lentement. Ce sont les hommes en procession; ils sont frottés de poussière noire, entourés de bandelettes en écorce, ils ont les narines traversées de brins d'herbe. En main, ils tiennent des lanières d'écorce dont ils frappent régulièrement le sol en poussant un cri. A leur approche, les femmes spectatrices battent les peaux qu'elles tiennent en main, les mères agitent leurs bâtons, les candidats exécutent le mouvement rythmique appris auparavant. Les hommes s'approchent, se mettent en demi-cercle, s'agenouillent, frappent un grand coup de leurs lanières et se retirent en bon ordre. C'est la cérémonie d'ouverture. — Le lendemain matin, bien avant le lever du soleil, sur les garçons assis comme la veille, les hommes font en hurlant tomber une pluie de bâtonnets secs, auxquels les candidats ne doivent toucher pour rien au monde et que ramassent aussitôt les femmes et les fillettes. Ce rite marque la séparation du jeune homme d'avec son enfance. Alors vient le point culminant et vraiment magnifique de la fête : chaque garçon est soulevé de terre par trois parrains qui l'entourent à présent et dressé à bout de bras vers le ciel étoilé, vers l'Etre-Suprême, créateur et maître des Ancêtres. On lui voue solennellement cette vie de sauvage en fleurs. Geste splendide, que le candidat achève, exalte encore, en tendant aussi tant qu'il peut ses bras, comme pour s'élever vers l'Eternel. Durant ce temps, toute la tribu chante et les mères, transportées, secouent leurs bâtons au-dessus de leurs enfants.

Le soir du même jour, c'est le rite important du sommeil magique. Les garçons, dépouillés, sont étendus dans une tente de branchages, couverts de feuilles, de peaux; deux feux flambent, l'un à leurs pieds, l'autre à leur tête. Les candidats, voués au silence absolu, écoutent d'abord les recommandations de leurs parrains; elles reviennent presque toutes à celle-ci : écoutez docilement les anciens, gardez les traditions. Puis une vieille femme, mi-prêtresse et mi-sorcière, se lève, avec des bâtonnets fait une grêle musicale et se met à tourner lentement autour de la tente. Toute la tribu l'imité et — pendant plusieurs heures — tourne, tourne autour de cette jeunesse qui dort. C'est d'une monotonie effrayante; on n'entend

que le bruit sourd des pas dans l'herbe, le claquement léger des baguettes et les cris de *Yah! Wah! Yeh!* Pensent-ils, prient-ils? En tout cas, ils sont persuadés que ce sommeil magique donne aux candidats les vertus propres à la tribu, qu'il les met en communion avec le Grand Ancêtre. A minuit, procession et cantilène cessent. On réveille solennellement les garçons, devenus maintenant des hommes et l'on prie les femmes de partir. Cela fait, un sorcier-médecin frictionne l'estomac des candidats en marmonnant des formules d'incantation, puis on les « habille » en hommes et c'est fini jusqu'au soir. Alors a lieu, dans le plus grand secret, loin des femmes, l'« ostension du Grand Ancêtre ». Les jeunes initiés, à genoux, la tête enfoncée dans une couverture, entendent subitement, à cent pas, le mugissement d'un rhombe ou planchette sonore. D'abord un, puis deux, puis seize de ces instruments sont brandis et font un vacarme impressionnant. Quand les musiciens sont tout près, les parrains enlèvent soudain les couvertures et crient : « Regardez, regardez », en montrant le ciel où ils sont censés voir le Grand Ancêtre. Puis gravement, le chef de la tribu révèle à ces enfants les quelques points de doctrine qui font le catéchisme des *Kurnai* : l'existence d'un Etre Suprême, *Mungan ngana* (Notre Père) qui apprend aux ancêtres à fabriquer des canots, des armes, des nasses et qui créa *Tundun*, le Grand Ancêtre, dont le rhombe est une représentation. Puis ce sont de nouvelles exhortations de fidélité à la tradition. Pour sceller leurs promesses, les candidats doivent successivement brandir le plus grand des rhombes. Les voilà hommes pleinement. Des jeux variés terminent la fête.

Tel est le « *dyerail* » des *Kurnai*. On ne s'étonnera plus de la ténacité avec laquelle ces primitifs, aidés, il est vrai, par leur isolement dans les Alpes australiennes, ont gardé intactes jusqu'aujourd'hui leurs traditions ancestrales.

Ils ne sont pas seulement fidèles à marcher dans les traces de leurs morts, ils sont fidèles à les pleurer chaque année. Le deux novembre chez les Peaux-Rouges, Quel beau titre et quelles belles choses il y aurait à dire. Nous décrirons brièvement la fête annuelle des morts chez deux tribus anciennes, vraiment primitives, d'Amérique (1). Ici encore, on peut dire *ab uno* ou plutôt *a duobus disce omnes*.

Les *Maidus*, qui vivent dans les forêts californiennes, fêtent leurs morts au début d'octobre, au « lieu de combustion » que possède chaque village. C'est un emplacement circulaire d'un diamètre de 50 à 100 pieds.

Dès le soir qui précède la cérémonie, on visite la tombe des parents, qu'on parsème de farine et de... larmes. Le lendemain, au lieu de la fête, des poteaux sont plantés, auprès desquels chaque famille dispose ce qu'elle veut sacrifier à ses morts. Les veuves ont travaillé de longs mois pour fabriquer les paniers qu'on brûlera. Le soir, au milieu de cette herse de pieux, le grand feu est allumé. Alors le chef fait un court discours pour expliquer l'ordre et le sens des cérémonies, pour inviter au bon ordre. Il finit en gémissant et en pleurant. Tout le monde fait comme lui. Chaque famille et chaque individu donne alors libre cours à sa tristesse. Nulle cadence, nulle entente dans l'expression de la douleur. Chacun pleure à sa manière et tout en pleurant jette de temps en temps dans les flammes un des objets apportés. *Cela dure toute la nuit*. A la pointe du jour, on brûle ensemble tout ce qui reste et alors c'est le paroxysme : les gémissements redoublent d'intensité, pleureurs et pleureuses se frappent durement la tête, les vieilles femmes, dont les morts sont plus nombreux et qui les rejoindront bientôt, ont besoin d'être retenues pour ne pas se jeter dans le brasier. Quand le feu a tout dévoré, le chef invite tout le monde à aller se restaurer. Deux jours de réjouissances suivent cette nuit lugubre.

Chez les Algonquins du centre, c'est une femme qui dirige les cérémonies. Elles se déroulent dans une longue tente ouverte vers le sud. La coryphée est assise à l'autre bout derrière un petit feu. Chaque femme entre avec un plat rempli de nourriture et avec un « fardeau ». (On appelle de ce nom un objet ayant appartenu à quelque défunt.) Les femmes sont assises d'un côté, les hommes de l'autre, les enfants entre deux. Quand tous sont arrivés, la prêtresse récite une prière aux Esprits et aux morts, puis jette au feu de l'herbe douce et de la nourriture. Alors a lieu le repas sacré qui doit renouveler l'union avec les ancêtres. Chacun est servi par un domestique qui circule. Tout doit être absorbé et dans un silence absolu. Les agapes terminées, la prêtresse se lève et pousse de

(1) Nous suivons ici le P. W. SCHMIDT qui vient de consacrer à ces tribus un volume de 1,100 pp. et de première importance : *Der Ursprung der Gottesidee*, 2^e Teil, 2^o Band-Münster-Aschendorf.

(1) Sources : A. W. HOWITT, *the natives Tribes of South-East Australia*. — W. SCHMIDT, *Die geheime Weihe eines australischen Urstammes*.

longues plaintes. Tous l'imitent puis chantent et dansent lentement en pleurant et en caressant à tour de rôle le précieux « fardé ». De temps en temps, la prêtresse entonne une mélodie sans paroles qui est reprise en chœur. On s'assoit parfois jusqu'à ce que quelqu'un lance une nouvelle mélodie. Alors danses, gémissements, caresses reprennent et cela dure ainsi jusqu'au matin.

* * *

Depuis des milliers d'années, ces cérémonies sont répétées dans le même ordre. Il est clair que leur monotonie et leur signification même n'éveillent guère les esprits, ne stimulent pas au progrès, aux découvertes sensationnelles. Mais les sentiments, frustes et profonds, qu'elles expriment, parfaitement compatibles d'ailleurs avec le dynamisme le plus actif, sont naturels, nécessaires, éternels; ils sont le ciment des sociétés humaines. Qu'on les habille autrement, qu'on les noie dans un flot de chrysanthèmes ou de musique savante, mais, de grâce, qu'on ne les jette pas par-dessus bord, sous prétexte de clarté et de progrès. On aurait vite à le regretter, comme le suggère encore ce mot admirable de Barrès : *Une terre n'est habitable que si elle a des morts.*

PIERRE LORSON, S. J.

Les livres et la vie

Mistral ou le mystère en pleine lumière

Qui ne se souvient avec une grave mélancolie de ce *Mystère en pleine lumière* qui fut la dernière œuvre signée par Barrès vivant?... Des molles collines de Lorraine, il était passé, par étapes, à ce climat de plein midi où s'exaltent toutes les puissances. L'Auvergne ardente de Pascal avait été sa médiatrice. L'an 'jeux Barrès s'était élargi à ce contact. Il avait capté les grandes forces du soleil après avoir accueilli le charme des brunes qui flottent le long du Rhin. Sa pensée y avait gagné cette apparente certitude, cette angoisse toute contenue et disciplinée qu'on trouve dans les *Turquoises gravées*. Ce n'était plus le Barrès d'octobre, rouge et or, de ses voyages à Venise, mais un Barrès d'août, pacifié. Son beau visage, sans perdre le stigmate inquiet de l'homme qui vit aux frontières, avait acquis à cette caresse de la lumière je ne sais quelle pâleur plus forte que toutes les sérénités. Les approches de la vieillesse, ce tournant de la vie où un écrivain aime à tenir son œuvre comme un fruit, dans des mains désormais plus fermes, il l'atteignait dans la plénitude. En cette année de centenaire, sans doute Barrès se serait-il penché sur l'ombre légère de Mistral pour en tirer l'une de ces leçons de permanence et de grandeur que lui dictaient la terre et les morts et qu'il savait si bien accorder aux subtils désirs de son moi, jusqu'au frémissement de sa chair.

Barrès parti, c'est un double regret funèbre qui nous étirent lorsqu'on aborde l'œuvre de Mistral. Les grandes pages qu'on a perdues... l'exacte et haute définition qui ne nous sera pas donnée... le pur dessin des correspondances qui lient Mireille vivante à Mistral maintenant défunt... on les vit, on les imagine plus beaux encore qu'ils n'eussent été. Aussi d'instinct va-t-on vers Barrès pour trouver la clé de Mistral, clé difficile car elle ouvre l'une de ces régions du mystère où le critique se sent étranger et ne pénètre qu'à tâtons.

* * *

Qu'il y ait une légende de Mistral, presque une épopée de Maillane, c'est indéniable; mais la légende est bienfaisante, nécessaire

presque, qu'on n'y touche pas... C'est dans cette sorte de légende que les peuples aux heures d'abandon retrouvent des raisons de vivre. Il ne s'agit point de romantisme! Nul esprit moderne ne risque d'imaginer un Mistral de convention, enfant du peuple dont l'œuvre inculte est éclosé un jour au soleil. Il y a quelque cinquante années qu'un cortège à demi-grotesque a conduit jusqu'au Panthéon la dépouille du père Huteau!... Cela nous plaît qu'on nous apprenne, comme le fait M. Thibaudet (1), que Mistral fut un humaniste, toute sa vie une espèce de bon élève du vieil Homère et de Virgile. Nous éprouvons je ne sais quel malaise à voir M. Emile Ripert (2) faire du poète de Maillane, sans l'ombre d'une hésitation, l'égal du maître des *Géorgiques*. Les choses ne sont pas si simples et une admiration trop empressée nuit à la gloire qu'on veut exalter. Il est même bon que nous suivions, toujours avec M. Thibaudet, les mille démarches des fibres, leurs faiblesses, voire leurs travers. L'œuvre qui nous reste n'en apparaît que plus humaine. Mais ceci dit, la part faite aux justes réserves, il faut encore répéter combien la légende mistralienne est une haute et juste leçon.

Nul n'excelle comme Charles Maurras à traduire en phrases mesurées l'aura qui entourait Mistral. Il faut lire ces pages maîtresses (3) où il nous dit l'émoi qu'il éprouva à être le jeune confident des premières strophes de *Calendal*. Chacun peut y trouver une aide et un bienfait puissant. Celui qui a lu *Calendal* verra surgir toutes neuves et revivifiées, ses minutes de découverte. S'il en était qui n'aient pas ouvert le poème — et qui puissent être néanmoins touchés par « la grâce » — ils y gagneraient d'être accordés presque immédiatement au frémissement le plus secret de la poésie de Mistral, et ce n'est pas un gain méprisable, car sous son apparente clarté, l'œuvre mistralienne comporte bien des dédales subtils qu'on ne suit pas à première lecture. Il faut y revenir sans cesse comme aux œuvres de premier plan pour en sentir toute la plénitude et en éprouver les puissances. Ce n'est qu'au terme d'une longue fréquentation qu'on peut se définir à soi-même le vrai mystère du mistralisme, ce « mystère en pleine lumière » qu'il nous faut aborder maintenant.

* * *

On a parlé — M. Benjamin Crémieux par exemple, et, avant lui M. Robert-Ernest Curtius — de la « contemplation » proustienne. La remarque est juste à condition qu'on donne ici au mot « contempler » un sens purement imaginaire et naturel. On pourrait parler également d'une contemplation mistralienne, dont la démarche n'est pas la même; et qui aboutit elle aussi à une fixation de l'objet qui lui confère « un aspect d'éternité » (4).

Deux processus de pensée, deux modes de sentir et d'être se trouvent ici confrontés. Proust vit dans sa chambre de liège, éloigné des bruits du dehors, il ne reçoit que quelques amis, des hommes de lettres ou des « mondains », et aux dernières heures de la nuit; le fait même qu'il communique peu avec l'univers extérieur l'amène à peupler de souvenirs sa méditation solitaire, et, si, en quelque rare circonstance, il est amené à prendre contact avec la vie, le moindre trait qui se trouve livré à son imagination l'impressionne très vivement, il entre en lui toujours par la pointe, il le travaille, le hante, le blesse, jusqu'à ce qu'il l'ait assez subi pour faire passer cet objet ou cet événement dans le monde presque uniquement ésotérique du souvenir. D'où le caractère de la contemplation proustienne : espèce d'hypnose qui suspend l'esprit et le retient attaché à l'ombre de l'objet, sorte d'invention, d'abstraction au second degré, qui occupe tout le champ de conscience et

(1) *Mistral ou la République du Salut* (Hachette) par A. Thibaudet.
 (2) *Mireille, mes amours...* (Spes), par E. Ripert.
 (3) Revue mensuelle du 15 septembre 1930.
 (4) R.-E. CURTIUS, *Marcel Proust*.

lui permet de gagner ainsi en acuité ce qu'il perdrait en étendue et en matière. Contemplation d'où ne s'élève que la tristesse, comme toutes celles qui maintiennent l'homme enfermé en soi, tout en l'empêchant néanmoins de découvrir les génératrices permanentes de sa vraie personnalité. Contemplation qui éloigne la vie, qui l'écarte, l'épuise, la nie, qui interdit et empêche l'action, incapable qu'elle se révèle d'aider l'homme à la diriger. Ce serait une erreur de dire — et pourquoi ne pas avouer que nous l'avons commise nous-mêmes, puisqu'on nous l'impute aujourd'hui (1) en exagérant nos propos? — que chez Marcel Proust la contemplation est purement passive. Toute contemplation en effet suppose un travail préalable, une activité de la plus haute région de l'esprit qui applique l'intelligence et la maintienne dans la vision. Ce qu'il faut dire c'est que chez Proust cette activité est en quelque sorte automatique. Prenons l'exemple le plus connu, celui de la madeleine trempée dans la tasse de thé et dont la saveur fait surgir dans l'âme vacante de Marcel une troupe d'émotions qui l'assiègent, se développent en lui, et en arrivent à lui faire revivre une étape de sa vie passée. L'activité, l'application de la volonté est à l'origine : Proust, au contact de la madeleine, se sent appelé par ses souvenirs ; il obéit, et, par une sourde intention, maintient son âme dans la dépendance des sensations qui se livrent en lui. Lorsqu'il « contemple » sa vie passée, suggérée par cet incident, il n'est plus maître de son univers, il n'en compose plus les éléments, son imagination travaille toujours, mais la figure qu'ils prennent en elle semble le résultat d'une sorte d'automatisme qu'ils portent en eux, et non l'aboutissement harmonieux d'un rapport d'êtres ou d'époques longtemps cherché et qui, une minute, se révèle. Il n'y a pas d'instant parfait dans la contemplation proustienne, mais une série d'approximations imaginatives dont l'ensemble forme une atmosphère et constitue un envoûtement. Aussi le mystère qui en émane est-il un mystère des ombres qui plonge dans un infra-univers où le poète nous fait pénétrer. Jamais le mystère chez Proust ne prend la valeur d'un symbole, il naît d'un manque, d'un défaut, d'une sorte de faille de l'âme par où s'écoule le présent et le passé qui se confondent en une singulière harmonie. Pas un passage du *Temps perdu et retrouvé* (même la sonate de Venteuil) qui donne l'impression du mystère par plénitude et par unité.

Il est une autre sorte de contemplation qui aboutit à une autre espèce de mystère par un processus opposé : la contemplation mistralienne. Mistral, à l'encontre de Proust, vit en plein air, dans le soleil. M. Thibaudet nous rapporte qu'elle put être son unique Mireille : une fille d'Avignon haute et forte, avec des yeux d'une intensité qu'on ne trouve que là-bas. M. Maurras nous rappelle le souvenir de Mistral errant sur les rives du Rhône avant de composer *Calendal*, interrogeant les pêcheurs et les paysans, allant même jusqu'à Valence pour rencontrer un vieillard lointain qui puisse lui décrire de vive voix d'anciens usages provençaux. Mistral est l'homme des routes, des mas, des visages vus et aimés, des jeux de l'ombre et de la lumière aux confins du soir, il est l'homme des pèlerinages et des coutumes, des cafés et du félibrige, l'homme qui vit en société. Il a d'instinct le sens des liens, des comunions, des correspondances. L'observation de faits de la vie ne le pénètre pas comme Proust d'un trait acéré et blessant. Il accueille, recherche, choisit. Les éléments d'une harmonie intérieure s'installent peu à peu en lui. Vient une minute où ils composent un visage unique, un tableau ou un chant parfait. Mistral entre en contemplation. Son intelligence n'est saisie qu'au dernier temps de la démarche de son âme. Elle fait, consomme l'unité. Sa contemplation est active dans ses sources, comme dans son acte. Une figure ne s'impose à lui que distribuée dans une hiérarchie d'autres figures qui lui font un cortège sans nombre,

et lui confèrent je ne sais quel achèvement suprême qui n'appartient qu'aux purs poètes, et aux très grands.

La méditation mistralienne, parce qu'elle est ordre et communion, situe l'homme dans un univers supérieur. Elle atteint souvent un symbole parce qu'elle est le beau visage donné par l'esprit à une foule d'éléments divers. Sans rien omettre, elle sait poser au seuil des mondes ces silences plus forts que des mots qui introduisent au mystère, elle mène qui s'y abandonne à la découverte des principes mêmes de la vie humaine dans ce qu'ils ont de pur, d'essentiel. Dans le pauvre, si pauvre, feuilleton (1) qu'il a consacré à Mistral, M. Thérive a tort de railler la « philosophie mistralienne » et de la déclarer sans contenu. Son examen est superficiel. M. Lasserre (il faut savoir rendre justice à ses adversaires!) l'a bien vu — et c'est même le rare mérite de son livre sur Mistral (2) d'avoir saisi qu'à la poésie de *Mireille* ou des *Olivades*, répondait une notion de l'homme. Il est certes beaucoup plus aisé de découvrir chez Proust une psychologie, voire une philosophie, car il *décompose* l'objet — que d'apercevoir les principes d'être chez Mistral qui *compose* tout un univers.

Aussi le mystère mistralien, à l'inverse du mystère proustien, est-il l'effet d'une surabondance, d'une plénitude dans l'unité. Il produit, il exprime la joie — et ces gouffres qu'elle recèle, insoupçonnés par le lecteur, à peine marqués par le poète.

On retrouve dans *Calendal* ce « mystère en pleine lumière » qui est le mystère même du monde. Il y a dans l'œuvre de Mistral un élément cosmique qui fait défaut à celle de Proust, une richesse plus grande sans doute, avec moins de complexité.

Quand nous écrivions que « le sens catholique » eût sauvé Proust, lui eût fourni des mondes nouveaux où exercer sa lucidité et son merveilleux pouvoir de poète, on voit maintenant ce que nous avons voulu exprimer.

* * *

La légende même de Mistral, qui est la légende de la Provence, est nécessaire à l'achèvement de ce mystère de plénitude et de beauté. Elle prolonge l'œuvre, la complète. Et c'est pourquoi, dans un livre comme celui de M. Jean Blavet, *L'Heure de Mistral* (3), malgré bien des maladresses et une littérature souvent trop apparente, nous retrouvons un son sympathique et une précieuse vérité. L'homme de langue d'oc, que je suis, est loin de trouver ridicules les efforts des gens de langue d'oïl pour se refaire une aura et une épopée. Il faut certes savoir distinguer la médiocrité du génie, M. Pestour d'Aubanel, et tel poème d'un obscur félibre de l'œuvre immense de Mistral. Mais tout cela forme un seul « climat ». Il y a une harmonie singulièrement pénétrante dans cette renaissance d'une langue, et celle surgie d'un esprit. Barrès sans doute y eût discerné l'un de ces « hauts lieux » de l'Europe où se refait l'âme des peuples. Il y a, en effet, dans Mistral, comme dans tout poète de premier plan (Dante, Shakespeare), outre une valeur esthétique, une portée humaine et sociale. Ils ont dessiné un visage, vécu sur une notion du monde qu'il faut faire durer après eux. La conception du félibrige est celle même de la pléiade, et entend-on souvent se plaindre qu'elle nous ait donnée, à côté du puissant Ronsard, le doux et si fin du Bellay?... Pourquoi, à côté de Mistral, comme un frère cadet, sans doute, mais du même lignage, refuser une place à Aubanel? Et s'il est vrai que le Pléiade a figuré et illustré toute une époque qui n'aurait pas gardé dans l'histoire la même figure si elle n'avait vu vivre que le seul Ronsard, pourquoi refuser au Félibrige d'ajouter à l'œuvre de Mistral cet éclat des étoiles lointaines qui entourent l'astre lumineux d'une couronne de beauté?

(1) *Le Temps*, 8 octobre 1930.

(2) Editions Prométhée.

(3) Alexis Rédier.

(1) *Bulletin Marcel Proust* : « Proust et Gide », par Henri BONNET.

Et n'est-ce point d'ailleurs le dessein de Mistral lui-même quand il chante au seuil des *Olivades* :

« Il suffit, sur la mer de l'histoire, pour moi — tu fus, Provence, un peu symbole — un mirage de gloire et de victoire — qui, dans la transition ténébreuse des siècles — nous laisse voir un éclair de beauté. »

Ainsi, les plus subtils et les plus hauts rêves des poètes prennent-ils, pour élargir encore leur splendeur, une inscription charnelle dans le temps...

JEAN MAXENCE.

La politique espagnole⁽¹⁾

Chez M. Goicoechea, mauriste

M. Goicoechea, nous l'avons dit précédemment, est de filiation mauriste. La phalange des amis de Maura continue à s'appliquer aux réformes profondes qui doivent rendre la politique espagnole plus consubstantielle aux réalités et aux nécessités nationales. Dans une conférence au Cercle mauriste, M. Goicoechea déclarait redouter que l'on en revint aux anciens errements et au rotativisme des partis. « Rétablir cette alternance, disait-il, ce serait rétablir la normalité pour aujourd'hui, mais ce serait provoquer aussi une alternance entre la normalité et la dictature. Pourrait-il donc continuer encore, ajoutait M. Goicoechea, ce miracle des partis sans partisans? Chaque parti était autrefois un simple groupe d'alcades, de conseillers et de juges municipaux. » Et l'orateur exprimait son souhait de voir le « peuple » collaborer à la vie politique en offrant au pays l'aristocratie sociale dont il a besoin. M. Goicoechea préconisait, parmi les mesures immédiates à prendre, l'introduction au Sénat — ois septante sièges à vie sont aujourd'hui vacants — d'une représentation corporative.

Quand on récapitule les idées foncières de Maura, on s'aperçoit que plusieurs d'entre elles furent reprises par le général Primo de Rivera : la vie corporative, l'autonomie municipale sont des points communs aux deux programmes. Le vent de rénovation que Maura avait fait souffler, le général voulut l'actionner à son tour et le rendre plus intense. Cette coïncidence en bien des choses établit entre le maurisme et la dictature de Primo de Rivera une réelle affinité dont l'histoire tiendra certainement compte. Cette rencontre des objectifs pratiques l'isse intact, néanmoins, l'antagonisme direct des méthodes. En dépit de tous ses échecs, Maura fut et demeure un parlementariste convaincu. Il condamna la dictature au moment même où, dans ses brillants débuts, elle paraissait reprendre à son compte le programme mauriste. Maura se refusait à forcer le mécanisme constitutionnel, fût-ce en vue d'un plus grand bien. Aussi le groupe mauriste est-il resté nettement antirivériste. Peut-être, cependant, la substance de ce qu'il y eut de plus constructif, de plus vital dans l'œuvre de Primo de Rivera trouvera-t-elle chez les mauristes une garantie d'intelligence et un soutien.

M. Goicoechea est d'ailleurs l'un des plus ardents défenseurs de la monarchie, qu'il exalte dans les assemblées publiques avec une brillante éloquence. Reprenant un mot tombé des lèvres de Maura à une époque où l'homme d'Etat se sentait cependant abandonné par la couronne, il appela récemment la monarchie l'« axe immuable » de la nation.

Homme dans la force de l'âge, figure rayonnante et largement sympathique, M. Goicoechea se prête à nos questions avec la plus aimable complaisance.

* * *

— Avez-vous été partisan de la dictature?

— Jamais. Je reconnais que le coup d'Etat de 1923 fut une nécessité. Bien plus que de le préparer et de le favoriser, les énormes erreurs de direction politique commises par les partis, tant libé-

raux que conservateurs, depuis le début du règne d'Alphonse XIII et surtout depuis 1909, l'ont réellement imposé. Mais la dictature n'est pas un remède pour des maladies du genre de celle dont souffrait le régime politique espagnol; tôt ou tard, elle devait même aggraver le mal.

Comme la dictature l'emportait, avec l'adhésion quasi unanime de la nation, j'ai cru sincèrement et loyalement que mon devoir était de ne pas entraver sa gestion, tout en veillant néanmoins, pour éviter toute confusion des responsabilités, à maintenir une ligne de démarcation nette. Tant que je l'ai pu, dans mes discours, dans mes livres, dans ma collaboration aux journaux hispano-américains, j'ai pris soin de manifester mon avis de façon aussi désintéressée et impartiale que possible. Peut-être ai-je été le seul, parmi les anciens ministres d'avant 1923, à être l'objet, de la part du dictateur, d'offres de hautes situations, offres répétées et parfois pressantes pour mon patriotisme. Ferme et systématiquement, ma réponse fut négative.

— Vous avez accepté cependant un siège à l'Assemblée nationale que convoqua le Dictateur?

— C'est exact et je ne le regrette pas. Mon attitude s'inspirait de la ferme opinion que la dictature ne pouvait se terminer par un nouveau soulèvement militaire. Cette voie infiniment funeste nous aurait engagés dans une nouvelle série de coups d'Etat et il n'eût pas été possible d'aboutir à affirmer un jour la suprématie du pouvoir civil.

Sincèrement, patriotiquement, j'ai pensé que le passage de la dictature à un régime normal ne pourrait se réaliser, comme son avènement, que par une libre décision de la Couronne dûment assistée des conseils nécessaires. Dans l'état de destruction où gisaient les anciens partis, ces avis ne pouvaient émaner que du concours spontané des grandes forces vives et collectives de la nation. L'Assemblée Nationale, chargée de préparer, pour la soumettre un jour aux Chambres, une réforme profonde de la Constitution, pouvait être le moyen d'exprimer, sur cette question si grave de notre avenir politique, la voix du pays. Avec la meilleure intention, j'ai collaboré à la préparation de ce projet et je ne m'en repens pas non plus. Si le projet ne reflète pas entièrement mes idées, je suis convaincu que son orientation était bonne et même, dans l'état actuel du pays, qu'elle était la seule possible.

— Vous êtes donc partisan d'une réforme constitutionnelle?

— Oui, et résolument. Mais cela ne veut pas dire que je sois favorable à la convocation de « Cortès constituantes ». Ces Cortès qui, par-dessus la volonté du Roi et du gouvernement, dans la plénitude de la souveraineté, sans respecter aucune législation établie, prétendraient résoudre le problème du régime politique qui convient à l'Espagne, un pareil parlement serait un chaos. Ce qui en résulterait, ce ne serait pas le triomphe de la révolution, mais une nouvelle dictature, afin d'éviter la dissolution du pays. Il faut être insensé pour exposer l'Espagne à une semblable épreuve.

— Et comment arriver, dans ces conditions, à une réforme constitutionnelle?

— Par des Cortès ordinaires. La Constitution espagnole de 1876, actuellement en vigueur, ne fixe pas, comme la Constitution belge ou comme la nôtre de 1869, une procédure spéciale pour sa révision. N'importe quel procédé est donc légal et constitutionnel, du moment que la réforme est votée par des organes émanant du suffrage universel et qu'elle est sanctionnée par le Roi.

— Et dans quel sens cette réforme doit-elle s'achever?

— Son but doit être de procurer à l'Espagne des gouvernements stables, de rendre au Pouvoir son efficace et d'offrir au citoyen des recours pour la défense de ses droits.

Résoudre le premier point, c'est évidemment régler les relations entre le Pouvoir Législatif et l'Exécutif. Tant que le gouvernement sera subordonné au Parlement, selon la lettre de la Constitution, on aboutira inévitablement à ce fait que les gouvernements n'auront d'autre souci que de créer des Parlements à leur convenance. Personne ne prétend — du moins pas moi — que la nomination des ministres doive être laissée à l'arbitraire du souverain. Mais il existe des moyens constitutionnels parfaitement compatibles, à mon avis, avec l'essence de l'institution monarchique pour que, le Roi et les représentants du pays intervenant ensemble dans la désignation des ministres, il soit assuré aux gouvernements une durée fixe. C'est une question de vie ou de mort, qui s'imposera tôt ou tard à tous les pays de régime parlementaire. L'Angleterre a su résoudre le problème par des procédés coutumiers et un peu empiriques. Les autres pays ont dû emprunter quelque chose au

(1) Voir la *Revue* des 3 et 10 octobre 1930.

système présidentieliste qui, en Suisse, garantit pour une période de trois ans la vie normale des cabinets.

La solution de cette question préalable aura pour conséquence que, non seulement le Pouvoir Exécutif, mais le Législatif lui-même acquerra une efficacité dont il manque aujourd'hui. Débarrassées du souci de faire et de défaire des gouvernements, les Chambres légiféreront et elles cesseront de passer leur temps en intrigues de couloirs.

Il faudrait, en outre, assurer au citoyen des recours légaux afin de protéger ses droits. Pour atteindre ce but, il est nécessaire de procurer une indépendance absolue au Pouvoir Judiciaire, de développer les recours contre l'administration et de créer une procédure basée sur l'inconstitutionnalité des lois et règlements, voilà un programme sérieux de réforme constitutionnelle; il comprend tout ce dont l'Espagne a besoin en ce moment.

— Et les partis politiques? Quelle est leur situation?

— L'immense majorité de la nation est monarchiste, et dans cette masse, il n'est pas douteux que le centre de gravité soit à droite. Mais il faut reconnaître que, depuis la Dictature, la désorganisation est à peu près complète dans tous les secteurs politiques et qu'il n'existe pas de groupement assez puissant pour gouverner.

L'ancien parti libéral-conservateur, créé en 1876 par Canovas, compte des personnalités très estimables, mais il soutient un programme archaïque et peu défini, sans trouver d'ailleurs à ses côtés les forces sociales qui devraient, par leur appui, lui infuser une vie nouvelle. L'ancien parti libéral, qui alternait périodiquement au pouvoir avec les libéraux conservateurs, souffre de défauts analogues.

Quant à nous, les « Mauristes », qui suivions les inspirations et le programme du plus illustre des hommes d'Etat espagnols, Antonio Maura, nous avions et nous gardons un caractère à la fois monarchiste, de droite et démocratique. Nous étions et nous demeurons un peu semblables à ce que fut, au sein du grand parti catholique belge, la *Jeune Droite*.

Le régionalisme catalan est dirigé par l'homme qui incarne la plus haute valeur politique d'Espagne à l'heure actuelle : M. Francisco Cambó. Abstraction faite des revendications régionales, de plus en plus modérées, qu'il soutient, son programme est aussi nettement de droite.

En se basant sur ces « noyaux » et sur les nombreux éléments appréciables que comprend l'ancien parti conservateur, arriverait-on à constituer une grande fédération ou une concentration des forces conservatrices? Pour le bien de l'Espagne et de la monarchie, nous devons le désirer tous.

GIOVANNI HOYOIS.

La conférence de Lambeth

Plus de trois cents évêques, venus de toutes les parties du monde, ont répondu à l'appel de l'archevêque de Cantorbéry, qui les convoquait à la conférence décennale de l'épiscopat anglican tenue au palais de Lambeth, du 7 juillet au 9 août.

L'assemblée comptait des représentants des races du Japon, de la Chine, de l'Inde et de l'Afrique. Mais ce n'étaient là que des individualités isolées, la presque unanimité des prélats étant d'origine anglo-saxonne.

Les problèmes traités se rattachent tous à une idée dominante : le témoignage rendu par l'Eglise au Royaume de Dieu, tel qu'il a été établi par le Christ; témoignage rendu à la révélation divine, et exprimé dans la vie quotidienne des fidèles qui constituent la communauté chrétienne. Les travaux de la conférence ont porté ainsi sur un programme à la fois théorique et pratique, doctrinal

et moral, en même temps que sur certains points de discipline ecclésiastique : la doctrine chrétienne de Dieu; la vie et le témoignage de la communauté chrétienne; l'unité de l'Eglise; la communion anglicane; le ministère dans l'Eglise; la jeunesse et sa vocation.

Les résultats des délibérations ont été publiés sous forme d'une lettre encyclique, suivie de soixante-quinze résolutions auxquelles sont annexés les rapports des commissions qui ont préparé le travail des sessions plénières (1). Ces rapports n'engagent pas la responsabilité de la Conférence. Ils n'en présentent pas moins un puissant intérêt, parce qu'ils révèlent les idées et la mentalité des membres les plus influents de l'anglicanisme et nous renseignent sur les tendances actuelles de la communauté.

Celles-ci accusent nettement des aspirations à une vie chrétienne plus intense, plus éclairée. Au clergé est rappelé le devoir primordial d'enseigner; aux laïques, celui de s'instruire. La nécessité d'une sérieuse formation spirituelle, de retraites périodiques pour le clergé et les fidèles, du développement de la liturgie et du culte eucharistique est affirmée à diverses reprises.

Appelant de tous ses vœux l'union des Eglises, la Conférence marque la préoccupation de la faciliter sur la base d'un programme doctrinal aussi réduit que possible, de manière à réaliser l'entente avec les Eglises orthodoxes et non-épiscopaliennes en se faisant des concessions mutuelles sur les articles de foi.

La société chrétienne est menacée dans ses mœurs par le matérialisme, dans ses croyances par l'irrégion. L'Eglise anglicane se sent isolée dans la lutte contre ces deux fléaux, et elle donne l'impression de vouloir à tout prix constituer avec les autres confessions un front unique, prête à sacrifier à cet objectif l'intégrité doctrinale qui est cependant la condition essentielle d'une union féconde et durable.

* * *

Aussi la première partie du rapport, ayant pour objet la doctrine chrétienne de Dieu, est traitée de façon plutôt sommaire.

Les résolutions concernant la vie et le témoignage de la communauté ont eu un retentissement beaucoup plus considérable. Abordant en premier lieu le problème conjugal et sexuel, la Conférence rappelle le principe de l'indissolubilité du mariage.

L'accroissement des cas de divorce la rend perplexé, et la conduite à suivre est tracée avec hésitation : « En cas de divorce, sans émettre de jugement au sujet de la pratique des Eglises régionales ou nationales appartenant à notre communion, la Conférence recommande que le mariage de celui dont le conjoint est encore en vie, ne soit pas célébré suivant les rites de l'Eglise ». Quant à l'admission à la Communion de l'époux non coupable qui se serait remarié civilement, « le cas doit être soumis à l'évêque, qui tranchera suivant les règles admises dans la province ».

Bien plus grave est l'attitude prise par la Conférence à l'égard du contrôle des naissances. Ici aussi le devoir de la procréation, gloire de la vie conjugale, est d'abord proclamé, ensuite soumis à d'inquiétantes restrictions : « Lorsque l'obligation morale de limiter ou d'éviter la procréation apparaît clairement, la méthode doit être décidée suivant les principes chrétiens. La méthode première et obvie est la complète abstention de relations — pour autant qu'il est nécessaire — dans une vie de discipline et de maîtrise de soi-même soumise à l'action de l'Esprit-Saint. Néanmoins, dans les cas où existe cette obligation morale clairement manifestée de limiter ou d'éviter la procréation, la Conférence admet que d'autres méthodes peuvent être employées, étant entendu que pareille ligne de conduite s'inspirera des mêmes

(1) Lambeth Conference 1930. *Encyclical Letter from the Bishops with the Resolutions and Reports*. London, Society for promoting Christian Knowledge.

principes chrétiens. La Conférence renouvelle la condamnation énergique de l'emploi de toutes méthodes anticonceptionnelles pour des motifs d'égoïsme, de débauche ou de simple convenance. »

Cette résolution — la seule à laquelle soit joint le procès-verbal du scrutin — a été voté par 193 voix contre 67.

Le retentissement en fut considérable. De nombreuses et énergiques protestations ont été élevées — même par des évêques — contre la tolérance manifestée par l'épiscopat à l'égard des méthodes préventives qui, le rapport le reconnaît, sont condamnées par la constante tradition de l'Eglise. Tout en admettant la valeur de cette tradition, le rapport déclare qu'elle n'est pas décisive : ni le Nouveau Testament ni l'autorité d'un Concile œcuménique ne la justifient. Bien plus, ajoute-t-on, il est significatif que la Communion qui condamne le plus énergiquement toutes les méthodes préventives — lisez : l'Eglise catholique romaine — reconnaît, néanmoins en pratique qu'il y a des cas où l'application rigoureuse du principe est impossible.

Pour les Anglicans, la question se pose ainsi : « Y a-t-il des raisons pour lesquelles la conception peut être nuisible? S'il est clair qu'elle peut l'être, et s'il y a une bonne raison morale de ne pas suivre la voie de l'abstention, nous ne pouvons condamner l'usage de méthodes scientifiques préventives, qui sont adoptées de bonne foi et consciencieusement. »

Les moralistes n'auraient pas de peine à montrer combien fragiles apparaissent les principes invoqués — la procréation est-elle, oui ou non, la fin essentielle du mariage? — combien hasardeux les critères proposés — obligation nette d'éviter la conception; impossibilité de se cantonner dans l'abstention; avis des médecins; exclusion de toute fin égoïste, quel champ ouvert à tous les abus — combien léger le jugement porté sur l'Eglise catholique, qui se conforme inflexiblement à la tradition dont s'écarte aujourd'hui la communion anglicane.

La brèche est ouverte. Comment endiguer le flot? La constatation de l'abus peut-elle légitimer pareilles concessions? L'opportunisme est-il donc toujours légitime et... opportun?

A côté du problème conjugal, celui des races présente une importance particulière dans la vie de nombreuses communautés. Notons le vœu de voir les fidèles de toutes races et couleurs admis dans n'importe quelle église. Là où les différences de langue et de coutume ont amené les fidèles à se grouper dans des édifices distincts, il est souhaitable de les réunir à certaines occasions, afin d'affirmer l'unité du corps du Christ.

La paix et la guerre ont également préoccupé l'assemblée. Elle rend hommage à l'idéal de paix, de fraternité et de justice poursuivi par la Société des Nations, qui ne sera réalisé que par la restauration de l'esprit chrétien dans le monde.

* * *

L'unité de l'Eglise est le second problème qui a retenu l'attention de la Conférence, et à ce propos elle passe en revue les efforts tentés ou réalisés dans les différentes Eglises chrétiennes.

Et tout d'abord l'Eglise de Rome.

Les évêques rendent hommage au courage et à la charité chrétienne du cardinal Mercier qui prit l'initiative des Conversations de Malines, et expriment le regret de ce que l'Encyclique *Mortalium Animos* ait interdit aux catholiques romains de prendre part à la Conférence mondiale pour la Foi et l'Ordre et à des réunions similaires.

Le Rapport fait un bref historique des Conversations qui contribuèrent au « rapprochement des cœurs », et il poursuit : « La Commission désire exprimer sa conviction touchant la valeur de pareilles conversations et conférences tenues dans un esprit de loyauté, et elle regrette qu'étant interdites par ordre du Pape,

les catholiques romains ne puissent y prendre part. Elle a tout lieu de croire que ce regret est partagé par de nombreux membres de l'Eglise romaine. Elle regrette également que l'Encyclique prône la méthode d'« absorption complète » au lieu de celle suggérée dans les Conversations, comme en témoigne le mémoire lu à Malines : « L'Eglise anglicane unie, non absorbée. » Les difficultés sont plus grandes sans doute que celles mentionnées dans cette étude, mais celle-ci a le grand mérite de reconnaître dans une certaine mesure l'autonomie qui serait réalisable dans une Eglise unie. »

C'est là le point de vue anglican. Le mémoire auquel fait allusion la Commission a été publié intégralement au début de cette année avec les autres documents et procès-verbaux des *Conversations* par lord Halifax.

Les catholiques seront certainement d'accord avec la Commission pour affirmer « que les desseins de la Providence au sujet de l'union ne peuvent être pleinement réalisés tant que n'y sera pas comprise en fin de compte la grande Eglise latine d'Occident avec laquelle notre histoire a été aussi intimement associée dans le passé, et à laquelle nous sommes toujours liés par des liens nombreux de foi et de tradition communes ».

Les négociations sont plus avancées avec les Eglises orthodoxes orientales. Elles furent menées sur la base d'une formule d'« Intercommunium ». Malgré certaines obscurités, les trente-neuf articles sont agréés par les Orientaux, à condition de les interpréter à l'aide du « Prayer Book ». L'Eglise orientale autorise ses fidèles à recourir au ministère du clergé anglican pour le baptême et le mariage, là où leurs propres prêtres font défaut. Il est à craindre que l'« Intercommunium » réalisée en ces conditions, n'aboutisse à une véritable mainmise de l'anglicanisme sur l'orthodoxie. En Orient, la pauvreté des Eglises et l'ignorance des fidèles; en Amérique, leur isolement dans l'ambiance anglo-saxonne auront vite fait de les absorber dans le protestantisme.

* * *

La situation intérieure de l'Eglise anglicane a, elle aussi, fait l'objet de longs débats à Lambeth. La pénurie du clergé préoccupe les évêques depuis plusieurs années. Au début de la guerre, on comptait 20,000 *clergymen* en activité en Angleterre; en 1929, ce nombre était descendu à 15,070, et les ordinations qui devraient se chiffrer à 650 pour les besoins de la métropole et d'outre-mer, n'étaient que de 161 en 1919 et de 439 en 1929.

La Conférence attribue ce déficit inquiétant à l'indifférence religieuse et à la vague de matérialisme qui a passé sur la société contemporaine. L'incompatibilité apparente entre les formules doctrinales nettes et tranchées, élaborées dans l'antiquité, et le langage actuel de la science et de la critique, éloignerait aussi du ministère bon nombre d'intellectuels.

Il faut enfin noter la situation matérielle précaire dans laquelle se trouve le clergé, et qui amène les parents à détourner les jeunes gens de l'état ecclésiastique.

La Conférence préconise comme remède de rappeler à la jeunesse et au peuple chrétien la grandeur de la vocation au ministère sacré; de donner une solide formation théologique et ascétique aux candidats aux Ordres. Ceux-ci passeront trois ans dans un collège théologique; ce séjour pourra être réduit à un an, s'ils ont pris leurs grades en théologie dans une université.

Une autre solution, proposée par la Commission, n'a été admise qu'avec réserve par la Conférence : il s'agit de la création d'un « clergé volontaire » composé d'hommes d'âge mûr, qui, sans abandonner leur profession antérieure, assisteraient ou suppléeraient les ministres paroissiaux dans l'administration des Sacraments. Celle-ci ferait l'objet unique de leur formation, et les ser-

vices que pourraient rendre ces « prêtres auxiliaires » seraient considérables tout en ne constituant pas une trop lourde charge pour le budget.

Il en est de même des diaconesses. Cette institution n'a pas donné jusqu'ici les résultats espérés. Les diaconesses seront ordonnées par l'évêque qui leur imposera les mains. Elles aideront le clergé à instruire les candidats à la Communion et à la Confirmation; elles baptiseront, officieront aux relevailles, et accompliront certaines fonctions dans les services religieux, à l'exception de celui de la Communion.

La Conférence adresse l'expression de sa sympathie aux ordres religieux d'hommes et de femmes, qui contribuent à entretenir et à développer la vie spirituelle dans l'Eglise. Le Rapport détermine les relations entre l'évêque et les communautés en généralisant l'institution de visiteurs dont les attributions sont définies de façon précise.

* * *

La Conférence de Lambeth a tenté un effort considérable en vue d'assurer à l'Eglise anglicane un renouveau de vie spirituelle qui mérite d'être signalé et suivi avec sympathie. Les catholiques ne manqueront pas cependant d'être frappés de l'imprécision doctrinale et du caractère hésitant des directives morales : elles donnent l'impression d'un accord réalisé au prix des plus larges concessions, et par une autorité qui craint de s'exercer à la mesure de ses devoirs et de ses responsabilités.

GONZAGUE RYCKMANS,

Professeur à l'Université de Louvain.

Le cardinal de Cabrières

Si loin que remontent mes souvenirs d'enfance, je revois toujours le cardinal de Cabrières pareil à lui-même. A vrai dire, une différence, une seule différence : il portait une soutane violette et n'avait pas son grand manteau rouge... Mais, toujours, cette délicatesse qui paraissait frêle et qui était forte, une élégance raffinée autant que naturelle et qui tenait à l'âme comme à la race, une douceur accueillante, l'éclat spirituel d'une intelligence rapide et vive, une ironie gracieuse, qui n'était jamais blessante, et surtout, et d'abord, le rayonnement évangélique de la bonté chrétienne ont gardé à cette belle et haute figure une immuable jeunesse, le pur et divin sourire de l'enfance. Oui, on avait devant lui cette impression qu'il n'avait point perdu l'innocence baptismale et qu'il ressemblait, entre beaucoup, à un de ces petits auxquels, selon la Parole Indéfectible, il nous faut devenir semblables pour entrer dans le royaume des cieux.

Il était né, le 30 août 1830, dans la petite ville de Beaucaire où son père, le marquis Eugène de Cabrières, s'étant démis, après la Révolution de juillet, de ses fonctions d'adjoint au maire de Nîmes, venait de se retirer avec les siens. Dans *Cabrières et Veauve*, cet admirable livre de famille trop peu connu, trop peu lu, qui s'égale, par endroits, au *Récit d'une sœur*, et qu'il publiait en 1917 à la Librairie Plon, l'illustre évêque de Montpellier a rappelé comment son père avait noté sa naissance dans un journal intime « Le 30 août, à 5 h. 1/4 du matin, Yvonne m'a donné un quatrième garçon, qui paraît bien constitué. Sa mère a été délivrée, après une heure de grandes douleurs. Nous avons choisi, pour cet enfant, les noms de François-Marie-Anatole... ». M^{lle} Yvonne du Vivier, qui était devenue en juillet 1817 la femme d'Eugène de Cabrières, descendait elle-même d'une des plus anciennes familles du Dauphiné et était née à Veauve, domaine familial depuis

1665, non loin de Valence. Quant à la seigneurie de Cabrières, c'était depuis le début du XVII^e siècle, en mars 1511, qu'elle avait échu à la famille de Rovérié, de Nîmes. Rovérié, c'est le rouvre, le chêne qui figurait dans les armes du grand évêque. On le voit, celui-ci avait, comme l'arbre symbolique, de puissantes racines dans le sol du Languedoc et de la Provence (1). Il pouvait remonter toute une lignée qui n'avait point failli. Pour lui, la noblesse n'était pas, ne pouvait pas être un mot périmé. Une noblesse française. Et donc, une noblesse chrétienne.

« On m'a raconté, a écrit encore le cardinal, dans *Cabrières et Veauve*, que l'avant-veille de ma naissance, mes parents étaient allés à pied, de Beaucaire à Sainte-Marthe-de-Tarascon, en pèlerinage au tombeau de l'*Hôtesse du Christ*, et qu'ils y avaient donné une petite aumône à un pauvre. C'était bénir d'avance mon berceau... »

La Belgique pourrait-elle ne pas fêter de ses carillons l'anniversaire de cette naissance? Le cardinal de Cabrières était l'ami du cardinal Mercier. Et je l'ai entendu, en la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier, durant la guerre, célébrer le roi Albert et la reine Elisabeth, avec un lyrisme si ardent et si profond dans sa mesure que ses auditeurs avaient les yeux baignés de larmes. Le 13 mars 1919, à la Société des conférences, il était invité à parler du Primat de Belgique lui-même, et la collection de la *Revue hebdomadaire* nous a conservé le texte de cet éloge où, tout à tour, le professeur de Louvain et l'archevêque de Malines apparaissent dans une pure et haute lumière. Il célébrait « la grande âme de ce noble cardinal, si digne de la pourpre romaine ». Il nous a semblé qu'aujourd'hui, dans une revue qui s'honore justement d'avoir été fondée sous les auspices de S. Em. le cardinal Mercier, il convenait d'appliquer également cette parole à celui qui la prononçait, François-Marie-Anatole de Rovérié de Cabrières, membre lui aussi du Sacré-Collège, évêque de Montpellier, Agde, Béziers, Lodève et Saint-Pons-de-Thomières.

* * *

Celui qui avait trouvé dans son berceau un rare et bel héritage de vertus familiales et chrétiennes y a répondu avec une suprême fidélité.

Sur le sol nerveux et dépouillé de son village paternel, dans le paysage si doux et si calme où était née sa mère et qui lui paraissait comme l'« état d'âme » de celle-ci, l'âme de l'enfant recevait docilement les exemples de la droiture et de la tendresse.

Puisque nous fêtons le centenaire de sa naissance et que nous avons le bonheur d'avoir, dans *Cabrières et Veauve*, quelques souvenirs de son premier âge, comment ne nous y attarderions-nous pas un peu?

« Me trouvant un soir, seul avec mon père, à Cabrières, je remarquais, écrit-il, son attitude particulièrement grave et silencieuse. Il allait et venait, dans l'étroite salle voûtée du rez-de-chaussée, les bras croisés sur la poitrine, la tête inclinée, visiblement en proie à une émotion profonde; j'osai l'interroger sur la cause de sa préoccupation.

» — Rien d'extraordinaire, mon enfant, mais je pense aux morts! je les revois, par l'imagination, et je leur parle... »

Sur l'insistance de l'enfant, le marquis de Cabrières lui parla, ce soir-là, de ses grands-parents... Et l'impression fut si vive, sur ce petit garçon, qu'à plus de quatre-vingts ans, il regrettait que son père ne fût pas remonté plus haut dans le passé...

Il faut dire — et certes, c'est une grande grâce, une précieuse faveur — qu'il fut aussi le témoin, comme le fruit, d'« un long bonheur conjugal » qui ne se démentit jamais (2)... Sa première éducation s'écoula dans cette harmonie d'un foyer paisible. Plus tard, pour faire l'éloge du mariage chrétien, il n'avait qu'à se rappeler ces heureuses années et à y joindre une correspondance antérieure dont son livre de famille nous donne de larges extraits et qui fait songer, avec moins de passion peut-être, mais autant d'amour, aux lettres d'Eugénie de la Ferronnays et d'Adrien de Mun. On se prend à songer aussi, en lisant certaines pages de sa mère, à la souple grâce d'Eugénie de Guérin et l'on comprend qu'il

(1) Je prends ici l'arbre, sans m'attacher à la devise, *Non humore terrae vigebit*, qui dit, au contraire, l'esprit purement surnaturel de prêtre.

(2) Comment ne point rappeler qu'en 1917, à Notre-Dame de Fourvières, le cardinal de Cabrières disait la messe pour le centenaire du mariage de ses parents?

ait pu noter cette impression qu'elles firent sur lui : « En lisant, dit-il, ce qu'elle écrivait au courant de la plume, dans sa simplicité juvénile, je me représentais l'eau d'une source limpide sur laquelle penchent des saules, et qui passe sur la mousse, à travers des joncs, presque sans bruit, mais avec des reflets d'argent sous la clarté du ciel. » Cette mère, si tendre et si sensible à toutes les beautés de la nature et de l'art, n'a-t-elle point légué au style de son fils une pareille fluidité musicale et un charme presque féminin ? « Au courant de la plume... » : il faut avoir entendu les homélies du Cardinal de Cabrières, jusque dans son âge le plus avancé, pour savoir quelles admirables trouvailles d'expression il faisait, si je puis dire, au courant de la voix, et quel regret peut étreindre ses auditeurs qu'une sténographie précise n'ait pas saisi et fixé au passage ces belles paroles éphémères — si dignes d'immortalité.

Excellente musicienne, la marquise de Cabrières consacrait, chaque matin, deux ou trois heures à son piano. Mais non point, le plus souvent, sans être allé entendre la messe à l'église paroissiale et y avoir communie. Quand François-Marie-Anatole eut sept ans, on pensa tout de suite à lui trouver un confesseur. Sa grand-mère et sa mère se disputaient amicalement à qui lui donnerait le sien. Elles convinrent enfin que, dans l'administration de ce sacrement, si tendre que fût l'âge de l'enfant, c'était à lui de choisir et de décider. Le petit garçon ne prit ni l'un ni l'autre des prêtres qu'on lui proposait. On ne parlait que d'un jeune abbé qui venait d'arriver à Nîmes et qui entraînait toute la ville; c'est lui, le P. d'Alzon, qui fut tout de suite désigné.

Rencontre providentielle. Deux ans plus tard, en 1839, François-Marie-Anatole quittait le château de Cabrières, où il avait été élevé jusque-là, pour entrer au Collège de l'Assomption où le P. d'Alzon ne cessa pas de le diriger, de le guider, d'être vraiment son père spirituel, jusqu'au jour où, d'accord avec Mgr Cart, évêque de Nîmes, il reconnut en lui une haute et profonde vocation sacerdotale, et où le marquis de Cabrières choisit lui-même la fête des Saints-Anges Gardiens, 2 octobre 1849, pour accompagner son fils à Issy et à Saint-Sulpice.

* * *

On voudrait suivre toutes ces années. Qui nous donnera une biographie complète du Cardinal de Cabrières? M. le chanoine Granier, curé-doyen de Saint-Denis à Montpellier, auquel nous devons ce beau livre de morceaux choisis, *Trente-cinq ans d'épiscopat* que la Librairie Plon a publié en 1909, avec une admirable préface de M. Paul Bourget, ne serait-il point tout désigné pour prolonger son florilège sur la douzaine d'années qui suivit et pour y joindre le récit d'une grande vie dont il a été l'un des témoins privilégiés? Pourquoi, encore, deux femmes de grand cœur et de grand talent, dont il encouragea les premiers écrits historiques et qu'il ne cessa d'honorer de sa paternelle sollicitude, M^{me} Bellaud-Dessalles et M^{lle} M. R. Monlaur n'entreprendraient-elles pas une pareille étude?... Ici, dans cette esquisse rapide, on nous pardonnera de présenter seulement quelques images de ce prince de l'Eglise dont le Rév. P. Dom Besse a pu dire qu'il était le plus romain de tous les évêques, le plus français de tous les gentilshommes.

De son ordination sacerdotale, dans la chapelle de l'évêché de Nîmes, le 27 septembre 1853, jusqu'à son entrée à Montpellier, jeune évêque de quarante-quatre ans, le 25 mars 1874, d'autres montreront comment ce prêtre, pieux et lettré, avait mérité de recevoir ainsi la plénitude du sacerdoce.

Dès lors, il ne voulut être qu'évêque. En vain, en 1891, les électeurs du Finistère lui offrirent-ils, au Sénat, la succession de Mgr Freppel; en vain renouvelèrent-ils leur appel en 1893. Il refusa de même, en 1896, le siège de Mgr d'Hulst à la Chambre des Députés. Tout entier au service de son diocèse et de l'Eglise, il pensait avec raison qu'il ne pouvait mieux servir la France (1).

Avec quelle force mesurée, mais d'autant plus vigoureuse, ne protestait-il pas, en 1906, auprès de M. Combes, contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat! Il lui rappelait les enseignements que le ministre apostat avait reçus lui-même au Séminaire et lui montrait que l'injure faite à Rome retomberait sur sa mémoire, l'His-

toire universelle témoignant de l'invincible marche de l'Eglise au delà, au-dessus de tous ceux qui se séparent d'elle. Et, le 6 septembre de la même année, dans la chaire de Notre-Dame de Paris, à l'assemblée plénière des évêques de France, chargé par tous ses pairs du grand honneur de prendre la parole pour élever la juste protestation des consciences françaises et chrétiennes outragées, il prononçait les immortelles paroles :

« Le Concordat signé par des hommes peut être anéanti, un autre en prendra la place : ce sera le concordat entre Dieu et le Peuple. »
« Que la Vierge Marie en bénisse les clauses et qu'elle en soit la gardienne ».

Regnum Galliae, regnum Mariae.

Le cardinal Verdier le rappelait hier au Congrès marial de Lourdes. Nul doute que la Première Patronne de la France ait entendu la prière du frère vieillard qui, en 1906, avait recours à elle. Quel gouvernant de cette heure sombre n'aurait haussé les épaules devant qui lui aurait dit alors que, moins de vingt ans après, les relations diplomatiques seraient rétablies entre la France et le Vatican?... Le Cardinal de Cabrières avait raison.

* * *

« Trois sentiments ont toujours rempli mon âme et dirigé ma vie, disait-il en 1911, au moment qu'il venait de recevoir la pourpre cardinalice, l'amour de l'Eglise, l'amour de Rome, l'amour de la France. »

M. F. de Vallavieille, dans un très intéressant discours adressé à l'Académie de Nîmes, au lendemain de la mort du cardinal, remarque justement après avoir cité ces paroles, que cet amour de la France prenait volontiers chez l'évêque de Montpellier une nuance particulière : l'amour du Languedoc.

On le vit bien en 1907. Quand des revendications vitales soulevèrent toutes les populations viticoles du Midi français autour de Marcelin-Albert et du docteur Ferroul, Mgr de Cabrières écrivit une noble lettre où il reconnaissait la légitimité du mouvement, tout en recommandant à ses diocésains de ne point se laisser aller à aucune violence, de demeurer dans la légalité, d'avoir ainsi pour eux une supérieure force. Il fit plus. En juin, à la manifestation de Montpellier, il eut l'audace d'un geste qui le range parmi les grands évêques civilisateurs, pacificateurs et défenseurs de leur peuple. Il y avait, dans sa ville, ce jour-là, des milliers et des milliers de manifestants qui étaient venus du Roussillon et de la Provence, des Corbières et de la plaine, jeter ensemble et d'un seul cœur le grand cri de leur misère. Sans gîte, sans abri, cette foule de plusieurs centaines de mille hommes, femmes, enfants, n'était-ce pas l'émeute nocturne? Ou, cependant, lui permettre de se reposer, de se reposer, de ne pas s'égayer peut-être en des violences meurtrières? Il n'eût pas fallu plus d'une minute de délire pour que la préfecture flambât et que des rixes mortelles, dans une véritable guerre civile, eussent affronté la troupe et la foule... Le grand cœur de Mgr de Cabrières lui inspira le geste de salut : « Qu'on ouvre au peuple toutes les églises, dit-il, qu'il s'y abrite et qu'il y dorme. La maison de Dieu, c'est la maison de tous ». La foule comprit : elle suivit son bon pasteur.

Là encore, je vois d'abord un esprit surnaturel, véritablement chrétien, véritablement évangélique. Mais aussi une intelligence, un amour du peuple méridional qui plongent dans les origines mêmes de cet évêque. Il est beau que son centenaire concorde avec celui de Frédéric Mistral. Le fils du château nîmois et celui de la grande ferme du pays d'Arles étaient destinés à marcher la main dans la main.

Sian Gau-roman e gentilome... fait chanter le grand poète provençal à tous les fils de l'Occitanie, des Alpes aux Pyrénées. Gallo-Romains et gentilshommes, ils l'étaient entre tous, le descendant des marquis de Cabrières et celui des nobles paysans qui lui avaient légué dans leur nom le grand souffle salubre de leurs terres.

Peu de temps avant la mort du celui-ci, on dit qu'à Saint-Remy de Provence, le cardinal de Cabrières et Mistral s'embrassèrent devant tout un peuple réuni pour de grandes fêtes félibréennes et chrétiennes. Magnifique baiser symbolique où toutes les grandes et hautes réalités de la terre, la famille, le travail, le bel et pur amour humain, la patrie, la paix, célébrées dans la poésie la plus vivante et la plus chantante, se pressaient, en quelque

(1) Mgr de Cabrières fut pressenti pour être nommé archevêque de Lyon, primate des Gaules. Il remercia et refusa : il aimait son diocèse languedocien et voulait y rester. Il faudrait rapprocher de cette admirable fidélité celle de ses amis, le professeur Grasset qui ne voulut jamais quitter la Faculté de Médecine de Montpellier, le poète Mistral qui vécut toujours à Maillane.

sorte, contre l'Eglise maternelle qui n'a cessé de les protéger et de leur permettre de s'épanouir. La race latine, pour Mistral, n'était-ce point d'abord la race première née de l'Eglise et qui devait s'étendre sur tout le monde catholique, embrasser l'univers entier ?

*Emé toum péu qué se desnouso
A l'auro santo ddu Tabor,
Tu siès la raço lumenouso
Que viu de joio e d'estrambord...*

« Avec tes cheveux qui se dénouent — Au souffle saint du Thabor — Tu es la race lumineuse — Qui vit de joie et d'enthousiasme. » Et encore : « Tu est la race apostolique — Qui répand la manne et le bon grain ».

Raço racejo, dit un vieux proverbe provençal : Race fait race. Ils étaient sortis, tous deux, l'évêque et le poète, de ce « vieux temps d'antique bonhomie — où les maisons n'avaient aucune serrure », de ce temps chrétien que Charles Péguy connut encore, durant son enfance, à Orléans, près de la vieille église Saint-Aignan...

Mistral avait rêvé que le cardinal de Cabrières l'assistât à son lit de mort. Hélas ! celui-ci fut prévenu trop tard... Mais, dans la cathédrale de Montpellier, il put tout de même, sans crainte, célébrer son contemporain, auquel il devait survivre sept ans, comme l'une des plus pures gloires de la poésie catholique.

* * *

Avec quel art classique, sobre et charmant, où, d'un trait pudique, parfois, un souvenir personnel se glissait, les discours du cardinal de Cabrières dressaient une physionomie ou éclairaient une idée !... Il y avait là comme une mesure racinienne. Mais où il excellait, c'était dans l'homélie. Rien ne nous rendra ces homélies, et l'on me pardonnera d'en exprimer une deuxième fois le regret... Du moins, dans ses lettres pastorales, en trouverons-nous parfois un écho.

Il avait acquis, auprès de son père et de ses maîtres de l'Assomption, une solide formation littéraire. Il a raconté, dans *Cabrières et Veauve*, que le marquis se plaisait à parler de belles lettres avec lui, comme de la mode avec ses frères aînés, et s'enthousiasmait volontiers sur une strophe de l'*Imitation* traduite par Pierre Corneille, une parole liturgique, ou de ce vers de Publius Syra :

Amor, ut lacryma, oculo oritur; in pectus cadit.

« L'amour, comme une larme, jaillit des yeux ; comme une larme, il tombe dans la poitrine ».

Le père, d'ailleurs, portait ses admirations plus loin que le fils. Il avait été formé lui-même dans le XVIII^e siècle finissant et n'avait craint de lire ni Voltaire ni Rousseau. « Bien plus tard, raconte le cardinal, comme je parlais à mon père du mal qu'avaient fait ces deux hommes, il me dit vivement : « Je t'abandonne Voltaire, mais laisse-moi admirer et aimer Rousseau ! »... Le jeune interlocuteur, ce jour-là, si respectueux qu'il fût, se refusa à partager ce culte.

Mais il en est un autre dont, jusqu'à son âge le plus avancé, l'évêque de Montpellier se fit le propagateur infatigable. Il fut extrêmement peiné des Conférences de Jules Lemaître sur Chateaubriand. Ce grand nom tenait à toutes les fibres de son cœur. Un moment étonné par les œuvres du XVIII^e siècle, le marquis de Cabrières n'avait-il pas eu la révélation de la splendeur des choses religieuses, grâce au *Génie du Christianisme* ? « Combien de fois, écrit encore le cardinal, j'ai entendu mon père me parler de l'ébranlement intellectuel causé par la publication de ce beau livre, si bien fait pour captiver l'imagination, émouvoir le cœur et amener au pied des autels ceux qui n'en avaient pas encore connu le chemin ! » Aussi, en octobre 1905, adressant, au clergé de son diocèse, une lettre à l'occasion de son retour de Rome, l'évêque y traçait une page admirable sur Chateaubriand qui ne cesse pas de m'enchanter. C'était au cours d'une promenade en voiture, avec le cardinal Mathieu, aux environs de Rome :

« A une distance assez grande de la ville, disait Mgr de Cabrières, nous avons mis pied à terre, et marché devant nous, sans autre but que celui de nous rappeler ensemble, à cette époque déjà avancée de l'automne, l'admirable lettre de Chateaubriand à M. de Fontanes, sur la mélancolie et la beauté de la campagne romaine.

» Nous étions là, sous un ciel gris et terne, au milieu d'une plaine immense, regardant à l'horizon la chaîne des monts Albains, et il nous semblait, dans le souffle du vent, recueillir quelques phrases détachées de cette peinture si fidèle de la grandeur et aussi de la tristesse du sol illustre qui nous portait.

» Le noble et fier écrivain, notre compatriote, même alors que nous nous rappelions son existence orageuse et tourmentée, eût agréé l'hommage que nous lui rendions librement, le plaignant de ses erreurs et de ses fautes, le louant de son superbe dédain pour la fortune, et si nous goûtions la pompe sonore de son style, nous célébrions plus encore son indépendance et son culte désintéressé de l'honneur ».

De pareils accents laissent assez entendre que le cardinal de Cabrières n'était pas près de sacrifier le XIX^e siècle, et qu'il ne le trouvait pas si stupide !...

Nul n'a plus chaudement célébré que lui, à Sorèze, le cœur de Lacordaire. Tout jeune abbé, à Nîmes, il avait composé l'éloge du poète lamartinien Jean Reboul, dont tout le monde connaît l'exquise élégie, *l'Ange et l'Enfant*, et dont la vie chrétienne fut belle comme un noble poème... Il était resté pleinement fidèle aux admirations de son adolescence.

Il n'accueillait pas moins avec grâce les nouveautés de notre siècle. Je me rappelle d'une conférence de Robert Vallery-Radot au Cercle Montalembert de Montpellier, en décembre 1913. Le cardinal de Cabrières présidait. Et voici que notre ami conduisait auprès de lui les petits ânes de Francis Jammes et les grandes strophes de Paul Claudel. La jeune fille Violaine donnait la main à Pomme d'Anis pour solliciter la bénédiction d'un Prince de l'Eglise. Toujours bienveillant et spirituel, si fin et si bon qu'il en paraissait angélique, le cardinal ne laissait pas d'être un peu dérouté, dans sa vaste culture classique et romantique tout ensemble, dans sa fidèle admiration aux vers de Racine et à la prose de Chateaubriand, — oui un peu dérouté, c'est bien le mot, par les sentiers agrestes et délicieusement brisés du poète d'Orthez, par les gorges sauvages et puissantes du chantre de *Téte d'Or*. Mais, en cette langue si pure et si simple qui fut la sienne, en ce style d'homélie qui rejoignait la voie royale du XVII^e siècle, j'entends encore l'admirable évêque, tour à tour souriant et grave, louer hautement la parole du conférencier, son noble effort pour élever les âmes à la splendeur catholique.

* * *

Puisque cette année, ces jours mêmes, centenaire du cardinal de Cabrières, centenaire de Mistral, centenaire du Romantisme, sont aussi le centenaire de saint Augustin, comment me tiendrais-je en terminant cette esquisse de citer encore quelques belles pages du cardinal de Cabrières, dans cette lettre d'octobre 1905 sur un voyage à Rome, et où il nous peint un pèlerinage à Ostie ?

« Nous voulions revoir, écrit-il, ce qui restait de monuments sur lesquels s'était arrêté le regard mélancolique et profond de saint Augustin, alors qu'il accompagnait au port le plus voisin de Rome l'admirable mère qui lui avait donné deux fois la vie, et qui, le sachant désormais irréparablement conquis à la vraie foi, souhaitait de retrouver ou Tagaste ou Carthage et d'y mourir près du tombeau des siens. La mort la plus douce, préparée par une merveilleuse extase, et consolée par les paroles et par les larmes d'un fils tel que le sien, arrêta sainte Monique avant qu'elle pût s'embarquer ; et longtemps sa dépouille a reposé dans une humble chapelle de l'église d'Ostie, au bas d'une fenêtre que la légende embellissait en racontant que la mère et le fils, en face de cette étroite découpure prise sous le ciel d'Italie, perdus tous deux dans une contemplation silencieuse, et se tenant par la main, avaient ensemble interrogé les mystères de l'éternité.

» En nos temps, hélas ! si éloignés des ravissements passionnés de l'amour divin, nous trouvons « digne et juste », comme le chante l'Eglise, de nous unir, après de si longs intervalles, aux extases de nos saints, alors qu'elles consacrent et la tendresse sacrée des affections de famille et le droit de Dieu à attirer vers lui, à fixer sur son Être immortel les regards tremblants des plus hauts génies... »

Il me semble que tout le cœur de l'ancien évêque de Montpellier est dans ces lignes et je me plais à penser qu'il associait intérieurement, au souvenir de sainte Monique, celui d'Yvonne du Vivier, marquise de Cabrières...

Quiconque est tant soi peu sensible aux beautés de la langue française pensera sans doute aussi que l'Académie se fût honorée en appelant à elle un tel écrivain de la plus haute lignée ecclésiastique et dont M. Paul Bourget a pu dire qu'il s'égalait aux grands évêques du grand siècle. On sait qu'il retira sa candidature après un premier tour de scrutin, laissant la place à Mgr Duchesne...

Seule, la pourpre romaine, en 1911, devait honorer cette grande vie et cette grande œuvre. C'est peut-être mieux ainsi. Mais il voulut, dans sa modestie, qu'elle alla à son diocèse plutôt qu'à sa personne : « Cette pourpre, disait-il aux Montpelliérains, à son retour de Rome, cette pourpre est bien à vous ».

On sait combien, dix ans encore, il la fit rayonner sur toute la France. L'évêque qui, en 1919, célébrait le cardinal Mercier à la Société des Conférences, était bien digne de prononcer un pareil éloge : il avait été, vraiment, l'évêque de l'Union Sacrée, et M. Millerand pouvait dire : « Pour tous les fidèles, le cardinal est un grand évêque; pour tous les Français, il est un grand citoyen. »

Je me rappelle ses dernières années, d'une intelligence toujours aussi claire, d'un cœur aussi dévoué... Je me rappelle la dernière fois qu'il me fut donné de le saluer, sur le quai de la gare de Montpellier, comme il partait pour le voyage où il devait prendre le refroidissement mortel... Il est mort, le 21 décembre 1921, à 7 heures du matin, réalisant la prédiction du professeur Grasset : « Le cardinal veut mourir sur la brèche et il y réussira » (1). Ses dernières paroles furent encore pour servir et pour le prochain : « Je donne ma vie pour la France, dit-il. Mon Dieu, recevez-moi, abrégez la souffrance de ceux qui m'entourent... » Nous sommes beaucoup, je pense, qui pouvions l'appeler notre « plus que père »... Comment ne pleurerions-nous pas encore qu'il ait disparu de parmi nous?... Mais comment n'aurions-nous pas la confiante allégresse qu'il s'est rangé parmi nos puissants protecteurs, parmi les protecteurs de la France et de l'Eglise, dans l'extase du Paradis?

JEAN SOULAIROL.

La "Jeanne d'Arc", d'Hilaire Belloc

L'élévation de Jeanne d'Arc sur les autels de l'Eglise a fait de celle qui ne fut longtemps que la sainte de sa patrie la gloire non seulement des Français, mais de tous les chrétiens. Ces honneurs la restituent à la chrétienté tout entière, dont les périls ne surent pas moins l'émouvoir que les souffrances de son peuple; et son message a désormais l'éclat de la plénitude, rayonnant tout ensemble de justice et de charité. Héroïne du patriotisme le plus sain, l'ordre et la paix, les intérêts de la société chrétienne l'ont pareillement inspirée : ils ne se séparent pas dans son cœur. Comment ces sentiments coexistent dans cette âme, s'y subordonnent, s'y équilibrent et s'y accordent, c'est le signe le plus merveilleux d'une telle vocation.

Nulle, en effet, ne fut mieux instruite ni mieux faite pour « rappeler au monde, entre les feux croisés de l'Angleterre et la France, qu'il y a une politique surnaturelle de Dieu, réellement agissante, dominant la politique des pouvoirs terrestres, et un droit chrétien qui applique et maintient la loi essentielle de cette politique, à savoir le salut des peuples par l'Eglise du Christ (2) ». Et c'est là ce que Jeanne, guidée par le sens chrétien commun à tous les croyants de son époque, mais providentiellement choisie par Dieu, est venue manifester, une fois encore, avant que ces notions ne se fussent obscurcies et que la Réforme ne brisât l'unité spirituelle

(1) En 1918, après la publication de *Cabrières et Veauve*, il s'était mis à réétudier le grec. A plus de nonante ans, il passait une partie de ses nuits à relire la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin.

(2) H. CLERISSAC, *la Messagère de la Politique divine*.

de l'Europe. Il ne fallait rien de moins que le relèvement miraculeux de la plus ancienne des nations chrétiennes pour appuyer cette manifestation de la Royauté divine, dont Jeanne fut le loyal instrument.

Car c'est dans sa foi que Jeanne a trouvé son inspiration authentique : hors de la foi, elle reste inexplicable. Son patriotisme même s'alimente à ce « grand mystère de justice » que contient la « sainte couronne de France », et qui fait, à ses yeux, son prix et sa splendeur. C'est au nom de cette sainteté, de cette justice, qu'elle a toujours parlé, et c'est pour sauver le « saint royaume » des périls où l'autorité et l'honneur du roi du Ciel sont en jeu qu'elle acceptera les dures lois de la guerre.

Dans l'obscur division dynastique qui met aux prises les Anglais et les Français, Jeanne vient, de par Dieu même, « réclamer pour le sang royal », car rien ne saurait être dans l'ordre que le « vrai héritier » ne soit rétabli dans son droit — et il ne s'agit pas ici de « la simple sanction naturelle que tout pouvoir établi reçoit de Dieu, mais d'une légitimité surnaturelle, d'un titre qui se fonde sur l'appartenance du royaume à la Suzeraineté divine. Ce principe fondamental du Droit chrétien, Jeanne le formule dès le début de sa mission, dès Vaucouleurs, lorsqu'elle déclare : « Le royaume n'appartient pas au dauphin, mais à Dieu, et cependant c'est la volonté de Dieu que le dauphin soit couronné roi et puisse tenir le royaume en commende. » Parle-t-elle aux Anglais pour requérir la paix et les convaincre de quitter le pays qu'ils détiennent injustement, c'est la même raison qui la guide : « N'ayez pas d'autre opinion, leur dit-elle, car vous ne tiendrez pas le royaume de France de Dieu; mais le tiendra le roi Charles, vrai héritier, car Dieu, le roi du Ciel le veut » — et combattre contre ce royaume, c'est « guerroyer contre le roi Jésus. »

Insigne prédestination, dont la pensée de Jeanne, toute éclairée de lumière prophétique, semble discerner les plus lointains effets ! Ne dirait-on pas qu'elle est instruite des dommages que l'Anglais portera, moins d'un siècle plus tard, à l'intégrité de l'Eglise, comme si le sort injurieux qu'il causait à la France, sous le prétexte de la punir de ses péchés, était le signe de l'hérésie prochaine que la séparation du royaume d'Angleterre devait manifestement consommer? Toujours est-il qu'au fond de la souffrance de Jeanne, il y a la souffrance de toute la chrétienté en perte. Par delà la juste querelle qui la fait se dresser contre d'iniques persécuteurs, son cœur s'afflige de voir de tels désordres augmenter la force des Infidèles. Qu'elle devient donc pressante pour convier ses ennemis, avec autant de charité que de sagesse, à défendre une meilleure cause, pour les rappeler à leur véritable vocation de chrétiens, leur montrer une terre de croisade commune où étendre la foi catholique et servir selon la fidélité et le droit! « Si vous lui faites raison, leur dit-elle, vous pourrez venir en sa compagnie où les Français feront le plus beau fait que onques fut pour la chrétienté. » Car c'est la grande idée de saint Louis qui ne cesse d'animer Jeanne, soit qu'elle revendique pour la continuité de la France, soit qu'elle songe aux œuvres glorieusement dévolues à toutes les nations chrétiennes. Le plus haut idéal du moyen âge revit en elle : idéal de perfection, d'unité que Jeanne d'Arc incarne de façon suréminente et qu'elle oppose, en ces temps obscurs, au désir de domination qui s'apprête à diviser le monde.

* * *

Cette figure exemplaire de ce qui fut, et de ce que doit être l'ordre chrétien, ne pouvait être mieux honorée que par le grand écrivain anglais Hilaire Belloc, car il n'en est pas qui éclaire de façon si complète ce qu'il nomme « la conscience catholique de l'Europe ». *L'Europe, c'est la foi*, a-t-il écrit dans le plus célèbre de ses livres et la pensée qui circule à travers toute son œuvre, c'est que l'Europe

ne serait rien sans la foi, que sa raison d'être a été et demeure à dispenser la foi au monde. A qui prend ainsi son inspiration dans les profondeurs de l'histoire et y cherche sa philosophie, sa conduite, Jeanne devait apparaître comme le visage de l'ancienne et éternelle chrétienté, à laquelle se rattachent de droit toutes les nations baptisées. France en est une, Angleterre en est une autre, et rien ne peut faire qu'il en soit autrement. N'ont-elles pas, par ailleurs, un même fond de civilisation commune, tout ensemble romaine et chrétienne, de pareilles traditions d'ordre, de morale et de chevalerie? Hilaire Belloc s'élève avec raison contre les tenants du germanisme historique qui ne veulent à l'Angleterre que des origines saxonnnes et barbares. Il s'est inlassablement appliqué à montrer en elle, au contraire, une seconde Gaule, plus tôt séparée du tronc, mais assez nourrie de sève latine pour en garder l'empreinte à travers les âges. Aux yeux de cet Anglais catholique, Jeanne n'est donc pas le signe de ce qui divise les deux peuples, mais de ce qui peut les unir; et il a écrit sa vie avec la même piété qu'il eût mise à écrire celle de saint Thomas de Cantorbéry, dans un même sentiment profond d'appartenance. L'auteur de l'*Europe et la foi* apporte ainsi son témoignage aux idées qui lui sont chères: il montre, par son exemple, ce que peut la communion des âmes dans une même foi et ce qui en résulte pour la compréhension universelle.

Il a fallu des siècles et de nombreuses vicissitudes pour que Jeanne cessât d'apparaître aux Anglais comme « une sorcière liguée avec les puissances infernales ». Qu'on relise l'*Henri VI* de Shakespeare; et l'on verra l'idée que se faisait alors de la « hideshow diabolique de France » le peuple qu'elle en avait chassé. Ce n'est qu'en livrant son âme au démon, en usant de faux enchantements et de sorcellerie, que Jeanne avait pu l'emporter: telle était la tradition anglaise et les plus folles inventions du drame de Shakespeare ne sont que le reflet de ces croyances et de ces craintes toujours vivantes. Mais, l'instinct génial du poète ne pouvait pas ne pas sentir l'ardent amour que la « sainte prophétesse » des Français portait aux hommes de son sang: et le plus bel endroit d'*Henri VI* est celui où Jeanne s'adresse au duc de Bourgogne pour le convaincre de ne plus combattre les siens: « Regarde ton pays, dit-elle, regarde la fertile France et vois les cités et les villes défigurées par les ruineuses dévastations d'un cruel ennemi. Comme une mère contemple son enfant épuisé dont la mort ferme les yeux tendres déjà éteints, vois l'agonie de la France. Regarde les plaies, les plaies monstrueuses que tu as toi-même faites à son sein douloureux. Oh! tourne ailleurs la pointe de ton glaive; frappe ceux qui la blessent et ne blesse pas ceux qui la défendent! Une seule goutte de sang tirée du sein de la patrie devrait te faire plus de mal que des torrents de sang étranger. Reviens donc, avec des flots de larmes, laver les affreuses blessures de ta patrie. »

Patriotisme diabolique que celui de la Jeanne d'Arc de Shakespeare (ne lui fait-il pas deux fois offrir aux démons qui l'obsèdent « son corps, son âme et tout » comme prix du salut des siens!) Mais dans sa sombre poésie, toute éclairée de sinistres lueurs, elle garde une intensité d'accent qu'on chercherait en vain chez l'héroïne prosaïque, affublée, deux siècles plus tard, par Robert Southey à la mode de la Révolution française. Elle fit pourtant un grand effet en Angleterre, cette histoire froidement versifiée où le poète de *Roderick* désirait rendre un impartial hommage à la « passion civique » de Jeanne. Rien de moins inspiré que ce poème d'où l'auteur a prétendu bannir tout fait miraculeux, toute inspiration surnaturelle: la déesse Raison en a chassé les saintes et les anges, mais la poésie s'est enfuie du même coup. Southey qui devait montrer plus tard une compréhension singulière de ce qui est visuellement splendide n'obéissait alors qu'à l'idéologie voltairienne: parle-t-il des « visions » de Jeanne qu'il croit devoir les expliquer par le bruit du vent et la disposition fantastique des nuées! Et

n'invente-t-il pas de lui faire révéler, comme un secret, qu'elle ne s'est jamais rendue à la messe, à la sainte table ni à la confession!

Cinquante ans ne s'étaient pas écoulés depuis la publication de la *Joan of Arc* de Southey, que Thomas de Quincey en dénonçait la désolante platitude dans un éblouissant essai consacré au livre de Michelet qui venait de paraître. L'étrange visionnaire ne met pas moins d'ardeur à relever certaines imputations de l'historien français qui prétendait, qu'à l'heure du bûcher, devant les portes de la mort, Jeanne, trompée dans son espoir, avait vacillé dans sa foi et s'était rétractée: « A-t-elle dit le mot, ajoutait Michelet, c'est chose incertaine: j'affirme, moi, qu'elle l'a pensé. — Et moi j'affirme qu'elle n'en a rien fait, réplique Quincey avec une indignation émouvante; en aucun sens, le mot *pensé* n'est applicable à ce cas. Ici, dit-il, c'est la France qui calomnie la Pucelle, et c'est l'Angleterre qui la défend. » Et les arguments se pressent sous sa plume, fondés non pas sur les tendances présumables de la nature, mais sur les faits connus de la matinée du supplice, tels qu'ils ont été rapportés par une foule de témoins: « Comment donc, je le demande, dit-il, comment sinon par l'effet d'une pureté égale à celle de l'or, par la noblesse incomparable de son maintien, la pauvre fille eût-elle pu briser la ligne de bataille déployée contre elle? Comment donc sinon par sa douce et sainte attitude, eût-elle arraché aux ennemis qui voyaient jusqu'à lors en elle une sorcière, des larmes d'enthousiasme et d'admiration? » Michelet lui-même n'avait-il pas écrit qu'à ce moment « dix mille hommes pleuraient »? Et ces dix mille hommes étaient, pour la plupart, des ennemis politiques que rapprochait la même haine. « Comment, reprend Quincey, sinon par sa fermeté, unie à un angélique charme, eût-elle poussé ce fanatique soldat anglais — qui avait juré en témoignage d'horreur, d'apporter un fagot au bûcher et qui remplit ce vœu farouche — comment l'eût-elle conduit à s'éloigner soudain vers une pénitence éternelle, disant qu'il avait vu une colombe sortir des cendres et prendre son vol vers les cieux? Comment eût-elle jeté son bourreau au pied de tous les autels pour obtenir le pardon de la part qu'il avait prise dans cet horrible drame? » Mais comme si tout cela ne suffisait pas encore, Quincey rapporte le dernier acte de la vie de Jeanne, le seul qui fasse foi pour elle: et il faut tout citer de ces pages, d'ailleurs presque inconnues, où l'essayiste anglais défend contre Michelet la sublime constance de la martyre: « Le bourreau, dit-il, avait reçu l'ordre d'approcher sa torche du bûcher. Il le fit, et la fumée s'éleva bientôt en masses houleuses. Un dominicain se tenait aux côtés de Jeanne. S'oubliant dans son saint ministère, il ne voyait pas le danger et continuait ses prières. Et alors, quand le suprême ennemi léchait les pieds du bûcher pour la saisir, la plus noble des filles songea seulement au prêtre, à l'unique ami qui n'eût pas voulu l'abandonner, et non pas à elle-même: lui ordonnant, presque dans son dernier soupir, de penser à sa propre conservation et, elle, de la confier à Dieu! Cette fille, dont le dernier accent fut une manifestation d'abnégation héroïque, n'a pu prononcer le mot de *rétractation*, ni avec ses lèvres, ni dans son cœur. Non; elle ne l'a pas fait, je l'affirmerais, un mort se levât-il de la tombe pour jurer le contraire! »

Ce merveilleux essai du singulier rêveur est, en dépit de son étrangeté, l'un des plus nobles hommages qu'un Anglais ait rendu à l'indicible grandeur d'âme de Jeanne. Mais ce n'est pas le seul exemple que nous ayons d'un écrivain d'outre-Manche défendant cette pure mémoire contre les entreprises de certains historiens de chez nous. On n'a pas oublié le petit livre pertinent et malicieusement qu'Andrew Lang a consacré à la *Jeanne d'Arc* de M. Anatole France: ce n'est plus ici le ton apocalyptique d'un Quincey répliquant à Michelet, mais celui de la critique la plus fine et la mieux faite pour déceler dans l'ouvrage de M. France un singulier mélange d'inventions, d'inexactitudes, de contradictions manifestes, de références à des sources qui tantôt ne disent rien de ce qu'il prétend

y découvrir et tantôt nous affirment expressément le contraire, mais qui sont toutes parfaitement propres à dépouiller l'aventure de Jeanne d'Arc de tout élément merveilleux! Tant d'effort à rationaliser le sujet ne devait aboutir qu'à une « histoire purement imaginaire, entièrement sortie du cerveau de l'illustre écrivain »! Et voilà ce que M. Andrew Lang démontrait par d'innombrables témoignages empruntés aux sources les plus sûres. Mais comment ne pas voir que l'éruddit Anglais a la raison de son côté lorsqu'il écrit entre autres choses : « Si le grand mouvement qui a été conçu par Jeanne et qui a réussi à refouler les Anglais du bord de la Loire jusqu'à ceux de l'Oïse et conquis pour la France, en quatre mois, la grande et riche région de la Champagne, constituant désormais une barrière entre les Anglais et leurs alliés bourguignons, ainsi que la Beauce, une part de la Picardie et les importantes cités de Reims, Troyes, Châlons, Laon, Sens, Provins, Senlis, Lagny, Creil, Beauvais et Compiègne; si ces résultats d'une importance extrême ont eu vraiment pour cause l'influence d'une pauvre fille « hébétée, hallucinée et dénuée de mémoire », c'est là un effet bien plus étonnant que si Jeanne avait possédé l'esprit le plus clair et le souvenir le plus infallible. En lui refusant ces deux qualités, on ne parvient qu'à transformer la merveille en un véritable miracle. » M. France ne voulait-il pas établir, par exemple, que des « personnes d'âge » avaient dû suggérer à Jeanne sa mission militaire? Mais est-il donc plus naturel « qu'un esprit mûr et sensé ait eu l'idée de choisir une petite paysanne ignorante pour conduire les armées françaises »? L'explication que donnait Jeanne était la seule qu'il lui fût possible de donner : elle se considérait comme un simple instrument aux mains de Dieu, comme un émissaire de la bonté divine. Et qu'il y ait, dans sa vie, des traits de prophétie, de clairvoyance, voilà ce que l'historien est contraint d'admettre, quitte à les déclarer « inexplicables ».

Le rationaliste, l'agnostique ne sauraient, en effet, les comprendre. Sous prétexte de la replacer dans la vie, dans l'humanité, ils se condamnent à errer, au gré des explications les plus fantaisistes; et la mission de Jeanne prend autant de significations diverses qu'ils professent de philosophies contradictoires. Comme le dit G. K. Chesterton — l'ami, le collaborateur d'Hilaire Belloc : « Tout l'art de ces respectueux sceptiques consiste à discréditer des histoires surnaturelles qui ont un fondement, en racontant des histoires naturelles qui n'en ont pas. » Sans doute, la vie de Jeanne est-elle pleine de miracles; mais en prétendant qu'il n'y en a point, ils éludent le véritable problème qui consisterait à savoir si la foi de Jeanne ne détenait pas quelque vertu d'unité et d'utilité morale dont le secret leur échappe.

Un catholique, comme M. Hilaire Belloc, ne se contente pas de l'assertion aveugle et *a priori* que les miracles n'ont pas pu avoir lieu; il n'est pas embrasé d'une foi si ardente en l'impossibilité de tout événement merveilleux! A la lecture des témoignages, il lui est difficile de croire, en l'absence de toute preuve à l'appui, à la conspiration du mensonge; la conviction s'impose à son esprit que des faits, si minutieusement relatés et si abondamment confirmés, ont dû se produire en effet. Et voici de nouveau, dirait-il, « l'Européen, l'homme avant tout raisonnable, le catholique, en conflit avec le Barbare sceptique et les dogmes arbitraires et creux de son déterminisme matérialiste. » Car, à ses yeux, de tels miracles ne sont que l'ultime couronnement d'un ensemble cohérent. Il sait, par exemple, ce qu'a été la civilisation européenne au XIII^e siècle, ce qu'elle était encore au XV^e et ce qu'elle allait devenir après le XVI^e siècle; et ce sont là des événements que la « conscience catholique de l'Europe » est seule à pouvoir expliquer.

On voit assez pourquoi M. Hilaire Belloc s'est fait l'historien de Jeanne d'Arc. Aux inventions dérisoires de M. Bernard Shaw qui nous la représenterait naguère comme une individualiste révoltée, une sorte d'héroïne protestante avant la lettre, son livre oppose les

données de l'histoire, déroulées à la façon d'une chronique, simple et nue. Il n'ajoute rien aux faits : il se garde plus encore de les « interpréter ». Ce n'est pas un « point de vue » catholique sur Jeanne d'Arc qu'il nous offre, car, Hilaire Belloc ne saurait en avoir. M. Shaw, M. France ont des « point de vue » sur Jeanne, puisqu'ils la voient de l'extérieur; mais un catholique n'en a pas qui saisit l'histoire de l'intérieur, dans sa propre conscience; il ne fait qu'un avec son sujet, il l'envisage dans son essence et dans sa totalité. Aussi bien est-ce à peine s'il note en passant que « les hommes du temps de Jeanne n'étaient pas, comme ceux d'aujourd'hui, aveugles aux réalités invisibles et qu'ils connaissaient la puissance de Dieu, de ses saints et aussi celle du prince des Ténébres. » Hilaire Belloc sait, en effet, que les âmes ne sont plus en contact avec la Réalité, que cet isolement désastreux a été l'œuvre de la Réforme et que les suites n'en sont pas encore épuisées; mais il sait aussi que « l'Europe retournera à la foi ou bien qu'elle périra ». Et Jeanne lui répond : « Il faut que Chrétienté continue. »

HENRI MASSIS.

Autour du congrès musical de Liège⁽¹⁾

Après le Congrès anversois de liturgie et de musique tenu en juillet dernier, Liège se devait aussi d'avoir sa manifestation musicale, et, hâtons-nous de le dire, d'un genre tout différent. Car ici, la musique ultra-moderne eut la part du lion : ce qui ne signifie nullement qu'elle fût la meilleure; et si même nous voulions exprimer toute notre pensée, nous oserions presque dire que cette musique contemporaine d'avant-garde, à qui l'on avait généreusement réservé les trois-quarts du programme, servit plutôt en réalité de repoussoir, pour mieux faire ressortir les qualités exquises de notre vieille musique moyennâgeuse, gratifiée seulement de quelques rares séances.

Et pourtant, à vrai dire, ce fut presque celle-ci qui eut les honneurs de la réunion solennelle par où s'ouvrit le Congrès (lundi 1^{er} septembre), en la salle académique de l'Université. Présidée par M. P. Wagner, directeur de la Société internationale de musicologie, cette séance inaugurale groupait quelques-unes des personnalités les plus importantes du monde musical contemporain (2). Le discours du Président fut plutôt un souhait de bienvenue et de concorde adressé aux congressistes, tandis qu'à sa suite, MM. A. Pirro (France), J. Wolf (Berlin) et E. Dent (Angleterre) apportaient les vœux de leurs pays respectifs et leurs remerciements aux organisateurs du Congrès. Mais il était réservé à la substantielle érudition de M. Van den Borren de nous donner le morceau principal, sous forme d'un aperçu d'ensemble, et combien attachant, du rôle séculaire de la Belgique en général, et des Liégeois en particulier, dans l'histoire musicale de l'Europe.

La grande valeur, et la saveur particulière de cette causerie, méritent que l'on s'y arrête un peu plus en détail. Et d'abord, c'est un hommage rendu à la France pour sa maîtrise incontestée, au moyen âge, dans le domaine de la polyphonie musicale et du motet; ce qui n'empêcha pas Liège de devenir et de rester, sous l'active et heureuse influence de son évêque Étienne, au X^e siècle, un grand foyer de chant et de vie liturgiques. Puis, un trio de précurseurs, J. Ciconia, G. Dufay et Okegem, dégage peu à peu notre musique de ses langes, pour permettre à Josquin des Prés de donner bientôt sa mesure, aidé par Willaert et Roland de Lassus. C'est l'époque où, selon une heureuse formule du conférencier, « le contre-

(1) Du 1^{er} au 8 septembre 1930.

(2) Rappelons que le Congrès de Liège réunissait à la fois la « Société internationale de Musique contemporaine », en son VIII^e Festival, et la « Société internationale de Musicologie », laquelle, fondée à Bâle depuis seulement trois ans, tenait ici son 1^{er} Congrès triennal.

point se laïcise » et le madrigal devient purement profane. Au XVII^e siècle, c'est Henry du Mont qui s'en va faire les délices de la Cour de Louis XIV, rivalisant avec Lulli, tandis que la seconde moitié du siècle suivant verra triompher le génie de Grétry, « compositeur intelligent et fin, psychologue délicat et subtil », et dont la musique, parfaitement équilibrée dans le demi-caractère, valut à ses œuvres une renommée universelle; on le jouait, en effet, non seulement dans toute l'Europe, mais jusqu'aux Etats-Unis, à peine émancipés! Au XIX^e siècle, enfin, les virtuoses liégeois du violon contribuent à la célébrité de leur petite patrie, tandis que des musicologues belges, comme Fétis et Gevaert, s'imposent par leur érudition. Mais c'est la figure sereine et géniale de César Franck qui domine incontestablement son époque, par la pureté de son mysticisme et la subjectivité de son impressionnisme, précurseur inconscient peut-être, mais réel, des excès que ce genre devait amener dans la suite. Et le conférencier de conclure par un hommage à l'universalité du génie, laquelle fait sa vraie grandeur, en même temps que son aspiration intense vers l'infini, « dont nous avons tous la nostalgie »... Conclusion accueillie, comme toute la conférence d'ailleurs, par les applaudissements les plus chaleureux et les plus mérités.

* * *

C'est l'après-midi de ce même jour (1) que s'ouvrait la série des concerts de musique contemporaine, avec une magnifique exécution donnée par le 1^{er} régiment de guides, sur un programme à peu près exclusif d'avant-garde. Nous nous empressons d'en louer l'exécution qui, sous la dextre baguette du capitaine Prévost, réalisa des prodiges. Perfection d'autant plus difficile à atteindre, d'ailleurs, que les œuvres elles-mêmes, comme celles qui devaient se succéder en ce même genre les jours suivants, confirmèrent, et au delà, tout ce que nous savions déjà de ces assemblages de notes et d'harmonies incohérentes auxquelles il est difficile de concéder encore le nom de musique, et dont le moins qu'on en puisse dire est que celle-ci se révèle à peu près incompréhensible. À tel point que l'on aurait pu, à la suite de presque chaque pièce, répéter la fameuse interrogation du maréchal Foch : « De quoi s'agit-il? »... Mais le savent-ils eux-mêmes, ces jeunes cerveaux qui prétendent nous faire admirer leurs élucubrations?... De certains, l'on peut dire sans crainte qu'ils ont recherché la laideur pour la laideur : car quel autre nom donner à cette pure anarchie des sons? Aucune règle, aucun frein; des grincements et des grimacements : voilà toute la beauté diabolique offerte, dans son ensemble, par la musique ultra-moderne qu'il nous a été donné d'entendre.

Ce n'est pas à dire cependant que toutes les pièces portées au programme fussent également dépourvues de sens et de beauté; quelques perles, en effet, nous charmèrent, qui méritent d'être signalées : tel, par exemple, le beau *Poème symphonique* de J. Jongen qui, pour n'être pas dans la meilleure manière du maître, parut exquis en regard des excentricités qui l'avoisinaient; telles aussi, les *Dionysiaques* de Fl. Schmitt; tel surtout le ravissant *Trio pour flûte, violon et violoncelle*, si délicatement interprété, au deuxième concert de chambre, par trois artistes de grand talent, et qui fut applaudi avec un véritable enthousiasme; tant il est vrai, que l'élégance et le bon goût conservent toujours leurs droits parmi nous, et que le génie latin (notez que ces trois grands musiciens sont précisément de ce côté-ci du Rhin) ne consent pas à s'affranchir aisément, sous couleur de modernisme, de ce qui a fait, dans tous les âges, le charme vrai et la vraie beauté de cet art, que M^{me} de Staël appelait le plus séduisant de tous les arts.

« Séduisant », certes, c'est bien le mot qu'il convient d'appliquer à l'œuvre d'un compositeur liégeois, contemporain précisément de l'illustre baronne, et dont la Société des artistes a voulu faire revivre un opéra, à l'occasion du Congrès : *Les Faux mendiants* de Gresnick (1752-1799) nous charmèrent, en effet, en nous révélant, à travers une partition de valeur un peu inégale il est vrai, une musique fine et légère, telle qu'on pouvait l'attendre d'un précurseur de Grétry, dont, à son tour, les *Danses villageoises* nous per-

mirent d'admirer, une fois de plus, l'incomparable souplesse et le talent délicat.

* * *

Mais tout ce qui précède ne saurait, à notre avis, être comparé aux deux séances timidement concédées à la musique ancienne et qui furent, pour ceux du moins qui osent encore se montrer accessibles au charme si prenant des vieilles mélodies, un véritable régal et un repos délicieux, au sortir de ces cacophonies innombrables qui sévissent dans la musique dite d'avant-garde.

Ici, presque pas de « bruit », aucune recherche de l'effet pour lui-même : mais une pensée profonde qui régit tout dans un calme impressionnant et quasi religieux. On sent quelle âme de cristal devait avoir ce moyen âge tout pétri de christianisme, pour rendre avec une telle simplicité et une si rayonnante limpidité, les sentiments de paix et de joie parfaitement exprimés dans cet art qui, pourtant, ne faisait que sortir de ses langes. Disons d'ailleurs tout de suite que les deux groupes d'artistes qui eurent à interpréter cette musique, furent en tout point à la hauteur de leur tâche difficile.

L'A Capella liégeois, sous la chaude et habile direction de M. L. Mawet, s'était dévouée, en une séance, un programme que d'aucuns trouveront peut-être un peu chargé, mais non point cependant indigeste. Tour à tour, nous eûmes l'heur d'ouïr de ravissantes mélodies, du XIII^e au XVI^e siècle, soulignées çà et là, toujours d'ailleurs avec discrétion, par les cordes de quelques instruments. On ne saurait choisir, parmi tant de piécettes fleurant bon. Citons seulement, pour nous borner, les deux motets du XV^e siècle à la Vierge : *O quam mirabilis* et *O flos flagrans*, que la belle voix de baryton de M. Y. Tinayre sut rendre avec infiniment de nuance et de délicatesse. Après l'entr'acte, ce fut la pleine, souple et forte harmonie des XVII^e et XVIII^e siècles, qui nous ravit, d'abord avec deux jolies pièces d'orgue de Chaumont, l'un des rares compositeurs liégeois de ce temps qui ait écrit pour cet instrument; puis un motet de Henry du Mont, admirable d'équilibre, et de plénitude; enfin, les *Trois Chants pour Noël*, de J. N. Hamal, débordants d'enthousiasme, de fraîcheur et de juvénile allégresse.

Il était réservé à la polyphonie classique de se faire entendre le lendemain, à la cathédrale, dans l'admirable messe *Reviens vers moy* du grand compositeur malinois. Ph. de Monte; messe qu'exécutèrent, avec leur perfection accoutumée, les deux cents chanteurs de la maîtrise de Saint-Rombaut, sous la ferme direction du chanoine Van Nuffel. Dans le décor liturgique d'une fonc ion solennelle avec assistance pontificale, de si purs chefs-d'œuvre atteignent à l'extrême plénitude de leur sens religieux et artistique, et l'on ne peut que bénir la Sainte-Eglise, cette inspiratrice de tout épanouissement humain et divin, qui sait provoquer et encourager par et pour la somptueuse beauté de son culte, de telles œuvres. Belle et imposante cérémonie, certes, clôturée par l'exécution magistrale du *Te Deum* à huit voix, écrit par le chanoine Van Nuffel à l'occasion du Centenaire, et où l'auteur a su respecter merveilleusement la tonalité si impressionnante du IV^e mode grégorien. On se sent vraiment rempli d'enthousiasme en écoutant le frémissement triomphal qui soulève l'envol de cette œuvre simplement grandiose.

En terminant cette rapide esquisse appréciative du Congrès musical de Liège, nous dirons, dans l'ensemble, que si la valeur de ses manifestations fut assez inégale, en raison même de la différence des genres et des époques, toutes les séances furent cependant intéressantes, au moins par les tendances et les efforts dont elles témoignaient, et aucune ne demeura banale, surtout quant à l'exécution. Au surplus, il nous est agréable de rendre ici hommage au labeur et à l'habileté remarquables des organisateurs, et surtout à l'infatigable M. G. Alexis, dont le dévouement bien connu à la cause de la musique n'a d'égal que la modestie au milieu du succès.

IDESBALD HUILLE.
Ord. Cist.

(1) Nous préférons, dans ce bref compte rendu, ne pas nous attarder aux conférences de technique ou d'érudition musicales, lesquelles furent d'ailleurs d'un très grand intérêt pour les musicologues; ni nous astreindre non plus à suivre l'ordre chronologique des séances, nous bornant à une appréciation générale de chacun des genres représentés.

Miscellanea

Que les personnes sensibles ne lisent pas le récit des tortures infligées à huit missionnaires qui évangélisèrent le Canada et le Nord de l'Etat de New-York au cours de la première moitié du XVII^e siècle.

C'étaient les Pères Isaac Jogues, Jean de Brébeuf, Noël Chabanel, Antoine Daniel, Charles Garnier, Gabriel Lalemant, les Frères Jean de la Lande et René Goupil.

Huit martyrs qu'il y a quelques semaines l'Eglise a portés sur les autels, — « les premiers Saints de l'Amérique du Nord ».

Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant, avec quelques autres Jésuites missionnaires, arrivèrent de France à Québec le 15 juin 1625. Pendant vingt-cinq ans, ils se dépensèrent au milieu des tribus indiennes, couchant sur la dure, se nourrissant de maïs bouilli, harcelés d'insectes l'été et mangés de vermine l'hiver, jusqu'à ce matin de mars 1649 où le village qu'ils évangélisaient fut attaqué par les Iroquois.

Et voici ce que rapporte la « relation » faite à l'époque à Jérôme Lalemant, supérieur à Québec :

« Dès qu'ils furent pris, on les dépouilla de leurs vêtements et leur arracha les ongles; et la bienvenue qu'ils reçurent en pénétrant dans le village de Saint Ignace fut une volée de coups de bâton sur les épaules, les jambes, la poitrine, l'abdomen et la figure, sans que fut épargnée aucune partie du corps...

Alors les Indiens coupèrent la main de l'un des Pères et percèrent l'autre avec des pointes de fer acérées; tandis que sous les aisselles des autres et sur leurs reins ils plaçaient des hachettes rougies au feu, et un collier de ces hachettes autour de leur cou, de telle manière que le moindre mouvement du corps suscitait une torture nouvelle. Car s'ils essayaient de se pencher en avant, les hachettes qui pendaient par derrière leur brûlaient les omoplates, et s'ils se rejetaient en arrière, la poitrine et l'estomac étaient atteints à leur tour. D'autre part, s'ils se tenaient droits, c'est le collier tout entier qui leur rôtissait les chairs.

» Puis les Indiens ceignirent d'une ceinture d'écorce enduite de poix et de résine, à laquelle ils mirent le feu.

» Au plus fort de ces tourments, le père Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel, joignant de temps en temps les mains et soupirant vers Dieu, qu'Il appelait à son aide.

» Le Père Jean de Brébeuf souffrit comme un roc, insensible aux flammes et au feu, silencieux, sans pousser un cri, à l'étonnement de ses bourreaux eux-mêmes; sans aucun doute, son cœur reposait en Dieu.

» Par dérision pour le baptême, — que ces bons Pères avaient administré si charitablement dans les circonstances les plus critiques, — ces ennemis de la Foi s'imaginèrent de les ondoyer avec de l'eau bouillante à deux ou trois reprises. »

Pour finir, les Indiens arrachèrent les yeux du Père Lalemant et les remplacèrent, dans leurs orbites, par des charbons ardents. Il mourait le lendemain, à neuf heures du matin. La veille à trois heures, le Père Brébeuf avait cessé d'exister.

Le jour suivant, ce fut le tour des pères Garnier, Daniel et Chabanel. Le corps percé de part en part trois fois de suite, le Père Garnier continuait calmement à consoler et à absoudre les Hurons qu'il avait convertis, jusqu'au moment où les Iroquois déchainés se ruèrent sur lui et le réduisirent en bouillie avec leurs tomahawks.

Les Pères Jogues et Goupil ainsi que le Frère de la Lande furent martyrisés à l'emplacement de l'actuelle Auriesville, dans l'Etat

de New-York. Capturé une première fois, le père Jogues était parvenu à s'évader avec l'aide des Hollandais d'Orange, près de Nouvelle Amsterdam (aujourd'hui New-York). Il était retourné en France pour obtenir du Pape le droit de célébrer la messe avec ses mains mutilées. Lorsqu'il retourna parmi ses Indiens, il fut assommé d'un coup de tomahawk en pénétrant dans une case. Il avait trente-neuf ans, et dix années de vie de mission...

Comment ne pas conclure comme l'*Eagle* de Brooklyn :

« Si le catholicisme est puissamment organisé au Canada de nos jours, s'il a résisté à la conquête et aux bouleversements apportés par une immigration massive, il faut en rechercher la raison dans la force avec laquelle les premiers missionnaires catholiques ont propagé leur idéal. Ils ont laissé derrière eux une œuvre durable, dont des millions d'hommes aujourd'hui attestent la survivance. »

* * *

Combien terne et humiliante pour nos âmes l'actualité profane, après cette page glorieuse de l'histoire missionnaire!

C'est d'actualités pourtant que je veux parler dans la suite de cet article, et d'actualités profanes, très profanes.

Et d'abord d'une *interview* de Ford, accordée à un journal canadien, et qui a déjà fait couler pas mal d'encre. Ford, qui a établi dans ses usines le régime de la journée de huit heures et de la semaine de cinq jours.

Une fois lancé dans cette voie, on peut s'étonner qu'il n'ait pas encore instauré le mois de trois semaines. Précisément, nous y sommes, ou presque; car ce qu'il vient d'imaginer est tout aussi bien si non mieux : c'est l'année de dix mois.

Voici comment il s'en est expliqué :

« Le travail est la seule chose qui puisse rétablir la prospérité. Le chômage n'est pas un phénomène naturel; c'est le résultat visible de l'ignorance des lois de la santé économique.

» Le problème qui se pose à nous est de contrôler l'industrie de manière telle que les ouvriers puissent avoir une situation stable.

» Ce qui va arriver dans l'industrie automobile, d'après moi, est l'établissement de l'année industrielle de dix mois.

» Les mois d'été ne conviennent pas pour le travail à l'usine. Les gens ont besoin de changement.

» Pareil ajustement prendra du temps, évidemment, parce que les travailleurs, aussi bien que les industriels, auront à s'adapter à ce nouvel arrangement; mais nous avons déjà fait plus important que cela dans le passé : la journée de huit heures, par exemple, et la semaine de cinq jours. »

Ces déclarations de Ford ont donné lieu aux commentaires les plus divers et soulevé, comme il fallait s'y attendre en pareille matière, des critiques aussi bien que des approbations.

Un commentateur épilogue :

« Comme dans tant de sermons de M. Ford, les détails sont ignorés. La plupart des ouvriers seraient ravis d'accepter deux mois de vacances par an, et en tireraient certainement bon parti.

« Mais comment se réglerait la question des salaires? L'ouvrier recevrait-il un salaire de douze mois pour dix mois de travail? Ou bien ne recevrait-il aucun salaire pour ces deux mois, quitte à le récupérer ailleurs? »

» Qui supporterait les frais du chômage d'une usine pendant un sixième de l'année? Les dividendes seraient-ils payés sur base annuelle?

» Voilà quelques détails auxquels M. Ford n'a pas songé, et on lui serait reconnaissant de bien vouloir exposer ses projets d'une façon plus précise... Au fait, on se demande s'il a vraiment cru que ses idées seraient prises au sérieux. »

Un autre constate que les idées exprimées par le roi de l'automobile cadrent avec une de ses marottes, qui est de voir exécuter les travaux agricoles du pays en huit ou dix semaines; pendant la période des vacances industrielles, la main-d'œuvre passerait de l'usine aux champs... Ce n'est pas plus difficile que cela. A ce compte, il ne faudrait même plus d'ouvriers agricoles. Idée géniale. Pour la réaliser il ne manque plus à M. Ford que de s'entendre avec Dame Nature (Soleil, saisons et le reste) pour que dorénavant elle se plie aux canons fordiens et permette à toute la vie agricole du pays de se condenser en deux mois. Ce cher homme!...

Un autre, abordant le problème sous un angle plus spéculatif, écrit :

« Si l'année de dix mois devenait une réalité, ce ne serait pas à raison des sentiments humanitaires des employeurs mais bien à cause de la situation créée par l'emploi des machines. Il est impossible de remplacer indéfiniment des ouvriers par des machines qui font le double de travail avec la moitié de main-d'œuvre, sans contraindre l'industrie à trouver de l'ouvrage pour les bras inutilisés. Pour cela, on peut employer plus d'ouvriers pendant moins d'heures, moins de jours et moins de mois. En d'autres termes, l'extension du machinisme doit aboutir à procurer plus de loisirs, non seulement pour les industriels, mais aussi pour les ouvriers. Il faut trouver le moyen d'effectuer cette transition, sans quoi le monde est engagé dans les difficultés sans fin. A moins de créer de nouvelles industries satisfaisant à de nouveaux besoins, — ce qui devient de plus en plus difficile. »

Bref, comme on le voit, c'est tout un problème, et un grand problème. Il offre de multiples aspects, qui peuvent être discutés à perte de vue. J'estime suffisant de l'avoir indiqué.

* * *

J'ajouterai pourtant que de l'avis du *Journal du Commerce*, de New-York, l'idée d'accorder des vacances aux ouvriers ne serait qu'un moyen, pour beaucoup d'industries, de résoudre une difficulté qui les tenaille de plus en plus. Nombre d'industries américaines, en effet, sont sur-développées; elles ont peu de chances de voir augmenter la consommation à laquelle elles sont appelées à faire face, — au contraire. L'instauration de l'année industrielle de dix mois constituerait une solution élégante à ce problème.

Voilà ce qu'affirme le *Journal of Commerce*.

Ce qui est certain, c'est qu'un grand nombre d'industries est en mal de débouchés. Et alors c'est l'alternative : d'une façon ou l'autre, produire moins, — ou créer un besoin supplémentaire de consommation.

C'est à ce dernier moyen que se sont arrêtées quelques grandes firmes automobiles : la Chrysler Company, — La General Motors, et Ford lui-même. Ce besoin supplémentaire de consommation, en matière automobile, dans ce pays déjà saturé de véhicules automobiles, comment le susciter ?

C'est simple : en démolissant tous les ans le plus possible de voitures usagées, le fussent-elles peu. Les trois sociétés susdites sont entrées dans cette voie, et par un ingénieux système de primes accordées à leurs représentants, espèrent bon an mal an retirer de la circulation 750,000 voitures... à remplacer par de nouvelles, évidemment.

Ces anciennes voitures seraient inexorablement démolies. Et les protagonistes du système ne manquent pas de faire remarquer que le public automobile, et le public tout court profitera doublement de cette initiative; par la suppression d'un grand nombre d'engins que leur vétusté rendait dangereux; — et ensuite par l'abaissement probable du taux des primes d'assurances (?).

En tout cas, quel que soit le mobile secret ou le résultat possible

de pareille mesure, il n'est pas défendu d'en faire état pour souligner, une fois de plus, et opposer l'esprit de prodigalité qui règne aux Etats-Unis, et l'esprit d'économie qui, dans le même domaine, persiste chez nous. L'observation en a été faite maintes fois; elle se justifie par ce nouvel exemple : l'Amérique surabonde de richesses de tous genres, et à notre sentiment les gaspille. Ce n'est d'ailleurs qu'à ce prix qu'elle maintient son activité industrielle, avec le bienveillant concours du consommateur aisément convaincu par une publicité effrénée.

* * *

Deux mots, pour terminer, du phare Lindbergh qui surmonte le Palmolive Building à Chicago, et que le Président Hoover inaugura au mois d'août, en poussant sur un bouton à Washington.

Ce phare, dressé au sommet d'un gratte-ciel, à 200 mètres au-dessus du sol, fut érigé aux frais de feu Elmer Sperry en souvenir et pour la glorification de la traversée de l'Atlantique par Lindbergh. Il est destiné à guider les aviateurs.

C'est le phare le plus puissant du monde, évidemment.

Il est double, la lumière inférieure, — la « petite lumière », — représente une intensité lumineuse de 1,100,000,000 bougies. Oui, vous avez bien lu : un milliard, cent millions de bougies. La lumière supérieure, c'est deux milliards de bougies.

Et les Américains sont extrêmement intéressés par les considérations suivantes :

S'il y avait des hommes dans la lune, à l'œil nu ils verraient briller ce phare comme nous voyons, une étoile de cinquième grandeur; au moyen des instruments ordinaires d'astronomie, ce phare serait visible à une distance de 16,000,000 de kilomètres.

A un mètre de distance, ce phare est 20,000 fois plus brillant que le soleil tel que nous le voyons de la terre; à une distance de 90 kilomètres, il a encore l'éclat de la lune. Il servira utilement de point de repère pour les aviateurs jusqu'à une distance de 1,500 kilomètres.

Si Diogène avait eu cela pour lanterne...

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

« Etats-Unis d'Europe » et « Méditerranée »

I

Nous ne sommes pas de ceux qui sont hostiles, *a priori*, à l'idée des Etats-Unis d'Europe ou qui en nient la possibilité. Il ne suffit pas de tenir une idée en suspicion ou dans le silence pour l'empêcher de mûrir et d'éclater. A force de se taire, on risque de se réveiller un beau matin citoyen d'une Confédération européenne élevée sur des principes qui nous répugnent, qui sont erronés, mais qui ne supporteront pas moins cette communauté dont nous serons bien obligés de faire partie.

Mieux vaut s'en inquiéter et essayer d'éclairer la question à la lumière d'un sens historique, national, spirituel. D'autant que les Etats-Unis d'Europe ont déjà existé. Ils se sont appelés *Empire romain* dans l'Antiquité et *Chrétienté* au moyen âge. La première Europe, affaiblie par un formidable socialisme d'Etat et une dépravation totale des mœurs a péri sous l'assaut des barbares. Celle du moyen âge, fondée par la papauté, est tombée devant la Réforme, éclosée elle-même de la discorde des princes chrétiens et du relâchement des clercs.

Depuis, l'Europe est à la recherche d'une formule de paix, c'est-à-dire de vie en commun. A travers les guerres de religion,

on a péniblement abouti aux traités de Westphalie qui ont eu le mérite d'assurer à l'Occident une tranquillité relative de cent cinquante années. La Sainte-Alliance n'a été qu'une brève tentative de stabilisation après les bouleversements révolutionnaires. Les guerres de nationalités, la guerre de 1870, la guerre russo-japonaise ont été de sinistres précurseurs de la grande tragédie, qu'on peut, hélas, nommer aujourd'hui la tragédie inachevée. Cependant à la veille de 1914, le fameux concert européen des Grandes Puissances pesait encore d'une sérieuse signification sur la conduite prudente de l'Asie et de l'Afrique à notre égard. (Les peuples européens furent d'ailleurs bien frivoles d'avoir laissé un peuple asiatique écraser la Russie de race blanche : une Russie victorieuse aurait-elle engendré le bolchevisme? Une forte Russie aurait permis l'économie de l'intervention américaine dans les affaires d'Europe, etc.).

La victoire sans ailes s'est réfugiée comme une bête nocturne dans la pénombre des salles de conférences. La lutte sourde a recommencé parallèle à un immense effort de travail en commun : la construction d'une Europe nouvelle. Successivement, cette Europe idéale et pacifique a pris la forme de la Société des Nations, des accords de Locarno, du pacte Briand-Kellog, sans parler de divers pactes d'arbitrage et d'essais de désarmement : théories qui possèdent chacune leurs vertus propres, mais qui, dans l'ensemble, n'ont pas résolu le problème de la sécurité, c'est-à-dire de la vie en commun des peuples européens. Et voici le *Memorandum* sur la Confédération européenne, lointain reflet des Etats-Unis d'Europe de Victor Hugo, contre-partie de la Fraternité des peuples latins de Mistral.

Quels que soient nos sentiments à l'égard de cette conception, il nous est impossible de ne pas nous inquiéter des principes sur lesquels reposeront ces « Etats ». Car la Confédération vaudra et durera ce que vaudront ses assises. Seront-elles fournies par quelque creux et vain idéalisme, par un rude et inexorable matérialisme économique, ou par un lumineux réalisme historique et moral? Réussirons-nous à trouver des bases d'entente à huit ou douze nations lorsque nous n'avons pu encore établir un statut pacifique entre voisins? Quand nous nous mêlons sans cesse de critiquer les régimes politiques de nos amis et alliés, comment concilierons-nous tant de régimes différents si ce n'est opposés? Quelle sera l'attitude de la Confédération devant des problèmes universels, et notamment vis-à-vis des religions organisées : indifférence, hostilité ou collaboration? Les *Etats-Unis* seront-ils démocrates ou autoritaires, de culture latine, germanique ou anglo-saxonne — car il serait vain de les borner à une union douanière, à quelques cartels d'hommes d'affaires, à une oligarchie de financiers. D'abord le sentiment populaire n'y comprendrait rien, et puis toute cette laborieuse combinaison craquerait à la moindre concurrence sérieuse, elle ne résisterait pas à une grave crise économique.

Seuls de très hauts principes pourraient vaincre l'égoïsme de chacun, et le particularisme inévitable des Etats ayant pour la plupart un passé national magnifique et fécond, — sans compter la parole pesante des forts sur les faibles.

De plus, les Etats-Unis d'Europe seront-ils constitués dans un but défini, et lequel? En vue du bien commun, pour le bénéfice de quelques-uns, ou contre quelqu'un? Action pratique, productive, ou seulement défensive?

* * *

Ecartérons-nous l'imitation servile de l'Amérique? D'aucuns nous vantent sa constitution politique, sa tolérance religieuse. D'autres le bien-être de ses ouvriers, la joyeuse atmosphère de son travail, la grandeur téméraire de ses entreprises. Soit. Mais dans l'ensemble la vieille Europe ne gagnerait rien à se mettre à l'école de ce matérialisme féroce qui envahit l'élément spirituel lui-même. Quelle est la ville de France qui ne possède pas sa rue ou son avenue du Président Wilson : depuis, quelles désillusions! Les vices des traités de paix — dont nous portons le plus gros poids, — la dénonciation du Covenant, l'affaire des dettes, le krack financier encore si proche, ont ouvert les yeux les mieux fermés au pessimisme.

En somme, la civilisation américaine, puisée civilisation il y a, s'est développée dans un milieu d'émigrants européens, riches d'énergies et d'ambitions matérielles, mais pauvres en forces morales. Tandis que la civilisation de l'Europe est née et a grandi sous le signe des richesses spirituelles. Allons-nous abandonner un immense passé pour sauter dans l'inconnu américain? Nous

ne sommes ni l'Amérique, ni les Américains. Adopter certaines de leurs méthodes est excellent, parfait, mais renoncer à notre personnalité européenne serait une faute capitale qui nous mènerait au désastre du machinisme intégral.

C'est pour cela que la *Méditerranée* s'émeut et appréhende des catastrophes lorsqu'elle entend parler des Etats-Unis d'Europe. Elle est la gardienne des trésors de la Cité, l'âme de notre race blanche, le prototype immortel de l'homme civilisé. Que deviendront ses enseignements millénaires dans une combinaison européenne dont elle resterait à la porte, car les Etats-Unis ne comprendront en somme que ceux qui accepteront d'en faire partie. Et l'on se demande que seront ces Etats-Unis si l'Angleterre qui forme un tout avec son Empire refusait d'y entrer, et si, par contre, les Soviets, si indésirables, si adversaires des horizons spirituels de la Méditerranée y pénétraient avec fracas!

De cette Méditerranée, réfractaire à une union purement économique et américanisée, l'Italie pourrait bien vouloir prendre la tête. Il est curieux de constater que déjà des voix pleines de réserves se font entendre de l'autre côté des Alpes. Il importe de les écouter et d'en tenir compte dans nos projets. Un avertissement vaut souvent mieux qu'un applaudissement.

Il convient dans tous les cas que nous admettions la possibilité de constitution des Etats-Unis d'Europe : l'unification totale de l'Italie était un mythe en 1859 et celle de l'Allemagne à la veille de 1870 aussi. Mais c'est une utopie, persiste-t-on à s'écrier! Le Communisme aussi est une utopie, et cependant il règne sur cent cinquante millions de malheureux. Les Etats-Unis d'Europe pourraient donc bien un de ces jours prochains se constituer, même dans certaines limites.

On peut imaginer que l'Angleterre s'en excluerait ne pouvant se détacher de son empire. On refuserait les Soviets et leur Etat barbare. Un solide bloc France-Allemagne cristalliserait autour de lui les petits Etats voisins : la Belgique, la Scandinavie, la Baltique, les Balkans, enfin l'Espagne et l'Italie. Voilà une hypothèse très réalisable en somme du jour où un seul facteur jouera sans équivoque : l'accord franco-allemand. Les satellites politiques ou économiques de la France et de l'Allemagne graviteraient aussitôt dans l'orbite commune. Il serait d'ailleurs presque impossible à une Suisse, à une Autriche ou à une Tchécoslovaquie de résister au mouvement centrifuge de la nouvelle Europe. C'est une loi presque aussi fatale que la gravitation universelle du monde physique, que les petits Etats suivent le sort de quelque puissante planète politique.

Mais pour que cette union européenne naisse, que de modifications internes et externes dans la structure des peuples qui la composeront!

Disparition des caractères spécifiques des variétés de la civilisation européenne et leur fusion en un type unique de civilisation occidentale. Mouvement favorisé d'ailleurs par les facilités des communications et les contacts toujours plus fréquents des diverses nationalités : comme les Bavares, les Saxons, les Prussiens sont devenus des Allemands, ainsi l'Allemand, le Français, le Polonais, l'Espagnol deviendraient l'Européen. Fusion qui, malgré tout, ne serait pas extraordinaire puisque tous les peuples de l'Europe ont été plus ou moins marqués du triple sceau grec, latin, chrétien. Ces difficultés ethniques s'évanouiraient devant des nécessités majeures.

Ici se pose l'interdépendance des nations européennes. Jadis chacun pouvait vivre à peu près par soi-même et pour soi-même. Le régime de la grande industrie a détruit l'indépendance économique des nations. Il n'est guère aujourd'hui en Europe que la France qui, à la rigueur, pourrait vivre sur elle-même en transformant ses méthodes d'exploitation coloniale. Les gros dividendes et les hauts salaires sont le fruit de la grande industrie de rapide consommation et d'exportation. Beaucoup produire, pour produire à bon marché et gagner beaucoup, demande un vaste débouché. Ce débouché qui depuis 1914 leur demeure fermé un peu partout, les Etats européens les retrouveraient dans l'Europe elle-même. D'où règne de l'économie, règne des gens de finance et d'industrie qui dominent la politique. L'exemple des Etats-Unis d'Amérique, leur splendide et apparemment riche isolement font envie à l'Europe. Les Etats-Unis d'Europe seront aussi puissants que ceux d'Amérique!

Par ailleurs la crainte d'une nouvelle guerre générale a rendu les Etats bien timorés. « Si l'on recommençait », chacun sent que ce serait la fin de toute hégémonie mondiale européenne et le retour

à un chaos dont l'invasion des barbares n'aura été dans le passé qu'une faible prévision. L'ombre menaçante des Soviets plane sur les Etats baltes, la Pologne, la Roumanie et les engage à se blottir contre les Puissances occidentales.

Une autre crainte assaille encore la vieille Europe — la vieille Europe devenue dame d'âge, bien tremblante à certaines heures, quand elle cesse de croire à son génie spirituel : celle de voir la prédominance financière de l'Angleterre et surtout de l'Amérique s'appesantir définitivement sur nous. Nous nous rappelons à chaque discussion de budget qu'une partie de nos richesses s'en va augmenter l'or des Anglo-Saxons sous la forme d'un règlement de *Dettes*. Or, l'unification économique et la diminution correspondante des charges militaires, prémisses d'une union politique, élargiraient la trésorerie des divers Etats européens et les mettraient à l'abri du vasellage anglo-saxon.

Mais le facteur le plus important de toute fédération européenne demeure l'entente franco-allemande. Paris et Berlin sont les pôles d'un vaste monde qui va d'Anvers à la mer Noire, des Pyrénées au golfe de Finlande. L'accord sera-t-il réalisé uniquement sur des interdépendances économiques, fer, charbon et autres matières premières monopolisées par l'un ou l'autre pays ? Un tel accord écarterait-il ou résoudre-t-il les compétitions coloniales ?

Tous ces problèmes qui retardent la fédération européenne, sont-ils de nature à empêcher sérieusement sa réalisation, ou bien ceux qui la facilitent l'emporteront-ils ? Telle est la question.

II

Voici par ailleurs un écho qui nous arrive de la Méditerranée et qui indique des tendances dont nous devons tenir d'autant mieux compte que les réserves italiennes qui vont suivre ont paru dans une importante revue romaine dirigée par un des ministres les plus en vue du gouvernement de M. Mussolini.

On y relève très nettement que l'Italie ne pourrait pas participer à une fédération constituée sur des bases strictement économiques, « matérialistes ». Et l'on énumère ainsi quelques-unes des raisons « multiples » qui empêcheraient son adhésion aux Etats-Unis d'Europe.

L'Italie, fait-on ressortir, a eu un développement de civilisation différent de celui de l'Europe occidentale : sa situation politique dans l'histoire a produit ces différences notables. La civilisation occidentale commençait à s'étendre lentement sur l'Europe quand déjà l'Italie était à son sommet. La Renaissance du XII^e au XVI^e siècle fut un point culminant d'où l'Italie n'a fait depuis que descendre tandis que s'élevaient successivement les diverses puissances européennes. Et maintenant que l'Italie enfin unifiée se réveille après des siècles de sommeil, elle trouve l'Europe occidentale sur la pente de l'américanisme. La civilisation occidentale est scientifique et industrielle, l'italienne demeure artistique et agricole. L'Italie peu avancée dans la voie industrielle se placerait dans une position inférieure au sein de la confédération européenne. Son absorption entraînerait la décadence irrémédiable de ses usines naissantes, de son agriculture à peine rénovée, et l'exode de sa population surabondante comblerait les vides des foyers français et allemands. Tout à perdre, rien à gagner. Une telle union ferait renoncer l'Italie à toute ambition politique, puisque, en somme, les Etats-Unis d'Europe seraient la solidification du *statu quo* et le maintien définitif des frontières européennes et coloniales définies par les traités de paix. Les nations jeunes seraient « sacrifiées » au profit des peuples ayant derrière eux un long passé politique, — et empêchées de courir toute aventure.

Sa conception des problèmes économiques et de culture, écarte, dit-on encore, l'Italie hors du cadre de l'Europe occidentale ainsi partiellement unifiée. Car les Soviets à l'est et l'Angleterre à l'ouest lui borneraient ses limites. L'Italie serait-elle sa limite sud ? Mais ainsi laissée à elle-même, notre voisine ferait désormais figure de petit Etat : quel pouvoir lui resterait-il au-dessous de la toute-puissante confédération ?

« Alors, disent quelques voix italiennes, ne pouvant faire partie de la Confédération, nous aurons à organiser cette limite sud, à lui donner les dimensions du bassin de la Méditerranée, à former un troisième monde à l'entour des « Etats-Unis ». A l'Empire britannique et aux Soviets, nous adjoindrons le Méditerranéen qui fut autrefois le monde romain par excellence. »

Et la thèse se poursuit :

Les Etats méditerranéens isolés finissent par choir sous l'influence de l'une ou l'autre des grandes puissances occidentales. Ils ne pourraient conserver leur indépendance que dans le cadre d'une autre fédération qui contrebalancerait l'omnipotence des Etats-Unis d'Europe. L'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie et l'Egypte, voilà les éléments d'une Fédération de la Méditerranée dont l'Italie serait le moteur bien entendu, comme l'Angleterre est la tête de l'empire britannique, comme la France et l'Allemagne dominent la confédération européenne « matérialiste ».

La civilisation méditerranéenne, plus spirituelle, serait ainsi sauvée.

Mais pourquoi les difficultés que rencontre la Fédération des Etats européens disparaîtraient-elles quand on envisage une Fédération méditerranéenne ? On répond que les siècles de vie en commun de la civilisation romaine-gréco-romaine en Orient, latino-romaine en Occident, ont laissé dans le *Mare nostrum* des sillons si profonds qu'aucune commotion historique n'a pu les effacer. De plus, la Turquie a répudié la tradition islamique, et sur bien des points, l'Egypte s'appête à la rejoindre. Quant aux conditions économiques : la Méditerranée est avant tout un centre de pays agricoles et de transit, unité qui vaut bien le machinisme de l'Occident.

Cette théorie vaut ce qu'elle vaut. On pourrait longuement la discuter. Nous n'avons voulu que la signaler. Elle renferme néanmoins des éléments et des observations en marge des Etats-Unis d'Europe qu'il importe de ne pas négliger au moment prochain où nous poserons à haute voix l'angoissant dilemme : Ferons-nous le pas décisif, essentiel, de notre vie nationale vers l'Allemagne en tournant le dos à la Méditerranée, — ou bien constituerons-nous une entité européenne vraiment Une, à la lumière des doctrines qui nous viennent de Rome et d'Athènes ?

PHILIPPE DE ZARA.

La vaccination antituberculeuse : le "B. C. G."⁽¹⁾

Il y a quelques mois, une soixantaine de nourrissons, hospitalisés à Lübeck (Allemagne), mouraient de façon foudroyante. Les journaux relatèrent le fait avec une certaine insistance qui méritait de surprendre. A tort plus qu'à raison, le B. C. G. était en cause. Au public ignorant et curieux, il fut brièvement expliqué que le B. C. G., médicament français, provenait de l'Institut Pasteur. Les plus persévérants lecteurs recueillirent un surplus de précisions techniques : il s'agissait d'un vaccin antituberculeux préparé avec le bacille Calmette-Guérin.

Il ne semble pas pour autant que toutes les curiosités se puissent avouer satisfaites. La tuberculose est une maladie grave : les manuels des nouveaux programmes scolaires, en la nommant un « fléau social », soulignent l'intérêt que tout âge doit lui porter. Qui donc, dans ses villégiatures aux Alpes ou à telle plage du Nord, n'a pas été douloureusement ému de constater, partout hâtive et toujours plus vaste, la construction de nouveaux sanatoria ? Nous devons, certes, nous féliciter de cette conjuration d'efforts contre le mal des « sans air » et des « sans soleil ». Mais il nous semble aussi, sur la foi des statistiques et de par l'expérience vécue au chevet d'un parent ou d'un ami, que la lutte est bien délicate qui se borne à soigner les malades avérés, à isoler les prédisposés, alors que d'autres maux, naguère aussi meurtriers, la variole, par exemple, sont aujourd'hui l'objet d'un traitement préventif absolument radical. La découverte d'un vaccin contre la tuberculose est ainsi au premier rang des préoccupations sociales actuelles. Les efforts persévérants, et déjà efficaces, des docteurs Calmette et Guérin, auteurs du B. C. G., méritent à ce titre toute notre attention. Nous voudrions préciser les données du problème

(1) Nous sommes redevables de la publication, ici, de cette étude, à la grande obligeance de notre confrère de Paris, *Les Etudes*.

qui les sollicita et présenter leur solution avec les résultats qui l'appuient.

* * *

Il n'y a qu'un demi-siècle, le médecin, comme le Français moyen d'aujourd'hui, ne pouvait guère établir un diagnostic de tuberculose que sur des signes physiques, généralement assez gros. Était alors tenu pour « sain » quiconque ne présentait rien de cette symptomatologie étanche. On n'admettait ainsi que deux attitudes possibles vis-à-vis de la tuberculose. Les enfants, pour la plupart du moins, étaient considérés comme épargnés; c'était surtout aux environs de la vingtième année que l'infection était censée fondre sur eux et les réduire à sa merci avec une rapidité troublante.

Avec le progrès étonnant des méthodes de laboratoire, surtout depuis les recherches mémorables de Bordet-Gengou en France, de Wassermann en Allemagne, le médecin moderne se fait une idée plus juste de la contagion tuberculeuse. Il dispose d'un moyen sûr et relativement rapide pour surprendre l'attitude des organismes vis-à-vis du bacille de Koch. Aux deux antiques catégories des « tuberculeux » et des « sains », une troisième est venue s'ajouter qui se révèle de plus en plus vaste : les « positifs ». Il s'agit de sujets vivant en un contact quotidien avec le germe et dont l'organisme a pris l'habitude, comme son parti, de lutter sourdement contre l'intrus. Pour employer une formule bien médicale, — qui n'est peut-être bien qu'une métaphore, — nous admettrons que tout microbe (ou tout « antigène ») provoque, à son entrée dans l'organisme, l'apparition d'un élément antagoniste qui s'est vu donner le nom d'*anticorps*. A l'aide d'injections ou par le moyen de certaines réactions du sang, on peut actuellement déceler, chez un individu donné, la présence de ces anticorps et, de là, conclure à son état de lutte plus ou moins active contre le microbe, celui de la tuberculose dans le cas qui nous occupe. Tout porteur d'anticorps est dit « positif », c'est-à-dire contaminé par la tuberculose.

A quel âge apparaît cet envahissement bacillaire avec la réaction de défense qui l'accompagne? Des recherches systématiques, portant sur la population des grandes villes d'Europe et sur celle des campagnes en relations étroites avec les centres urbains, témoignent que *moins de dix pour cent* des sujets atteint l'âge adulte sans avoir subi la contamination tuberculeuse. Encore une fois, il ne s'agit pas là d'hospitalisés, de malades reconnus ou même soupçonnés tels par leur entourage : il s'agit de l'ensemble de la population de toutes classes et de toutes professions. A Lille, du 1^{er} juin 1911 au 31 décembre 1913, les docteurs Calmette, Grysez et Letulle examinèrent 2,108 sujets de tous âges, *non hospitalisés*, et constatent que, sur 100 de ces individus « âgés de plus de quinze ans et en apparence sains, environ 89 sont, à des degrés divers, parasités par la tuberculose (1) ». A Bergen (Norvège), sur 100 écoliers de dix ans, 51 étaient reconnus « positifs »; parmi ces derniers, à peu près les trois quarts appartenaient à des familles notoirement tuberculeuses. Encore à Bergen, chez 843 enfants de sept à quinze ans, 20,07 pour 100 sont également trouvés infectés. A Vienne, sur 400 enfants de trois mois à quatorze ans issus de très pauvres familles, 186 sont « positifs ».

Une infection aussi large et aussi précoce laisse soupçonner quel déchet de vies humaines se produira chez ces « positifs ». A certaines phases critiques de sa croissance, voilà que l'organisme, un peu affaibli, ne peut plus assurer l'heureux mais fragile équilibre qu'il a su maintenir entre les germes d'attaque et les anticorps protecteurs. Jusque-là, ce n'ont été que poussées de fièvre rares et imperceptibles, légères lésions pulmonaires, ganglions un peu indurés. Maintenant, une articulation enfle et s'immobilise, ou bien une entérite s'installe ou encore une anémie accompagnée d'une mauvaise toux, ou enfin la classique méningite. En Prusse, la tuberculose tue 60,871 personnes durant l'année 1909 : sur ce nombre, 1,032 sont des sujets de moins d'un an, 4,449 de *un à quinze ans*, 10,152 de *quinze à trente ans*, contre 14,481 seulement de trente à soixante ans.

Ceux qui vivront en milieu contaminé, contaminés eux-mêmes, mais en lutte permanente contre les intrusions du mal (et c'est la presque totalité des populations urbaine et suburbaine), ceux-là pourront être considérés comme suffisamment pourvus en anticorps

(1) Ces diverses statistiques sont puisées à l'ouvrage si complet du docteur Calmette : *l'Infection bacillaire et la Tuberculose chez l'homme et chez les animaux*, Masson et C^{ie}, éditeurs.

protecteurs, comme vaccinés par leurs propres forces. La race juive est, à cet égard, d'une curieuse résistance : serrés en étroites communautés, le plus souvent sans aucune hygiène, dans les pires quartiers des villes américaines, les fils d'Israël possèdent à peu près le même nombre de malades ou infirmes que leurs voisins chrétiens; par contre, les formes rapidement mortelles sont chez eux moins fréquentes, — ce qu'on ne saurait vraisemblablement attribuer qu'à leur accoutumance séculaire au même microbe et à leur peu de goût pour l'alcool et le surmenage physique, — alors que le Berbère des montagnes ou le Sénégalais fraîchement débarqué dans nos villes industrielles se trouve, plus encore que le tout petit enfant de chez nous, exposé à une inoculation massive contre laquelle il n'est pas prêt.

* * *

Nous venons de constater le fait et les résultats de cette *vaccination naturelle*. Ses aléas ne nous ont point échappé. Les mille trente-deux nourrissons, les quatre mille quarante-trois enfants prussiens de un à quinze ans décimés en 1910 par la tuberculose nous prouvent à quel point est déficiente la défense de l'organisme livré à ses seules réactions. Et le nombre est immense des éclopés de toutes sortes, de ces mauvais lutteurs qui composent avec le mal.

De grands efforts déjà ont été entrepris, dans les pays industriels surtout, pour aider les jeunes organismes dans cette auto-vaccination. La surveillance des nouveau-nés par les « Visiteuses de l'enfance »; l'établissement de nombreux « preventoria » d'altitude ou maritimes; l'éducation hygiénique des écoliers par l'image, la leçon, la séance d'application, se révèlent comme capables de soutenir le jeune âge dans sa lutte sourde contre le bacille de mort. Nous ne prétendons pas ici faire le procès d'institutions ou de méthodes qui ont certainement gardé à la France un grand nombre de vies humaines; nous nous permettrons cependant de reconnaître que la tâche est insuffisante qui se borne à diminuer un mal, à le contenir par le dehors, sans aucunement réussir à le juguler dans sa racine même.

Pour avoir constaté cette insuffisance et reconnu enfin qu'une méthode de *laboratoire* pouvait seule venir à bout d'un fléau microbien, de nombreux savants orientèrent avec décision leurs recherches dans le sens de l'*immunisation*. Le problème était celui-ci : *prévenir l'inoculation naturelle des microbes tuberculeux par une inoculation d'anticorps capables d'empêcher leur action nocive*. Or, l'infection tuberculeuse, ainsi que le prouvent les statistiques de décès plus haut citées, peut sévir dès le jeune âge avec une grande rigueur. Il s'agit donc d'instituer un traitement préventif, de même ordre que la vaccination antivariolueuse aujourd'hui obligatoire, et de l'appliquer à l'enfant dès les premiers jours de son existence.

Nous ne saurions en aucune façon détailler ici les recherches opérées et les résultats obtenus depuis le début du siècle en cette nouvelle voie d'immunisation contre la tuberculose. On peut concevoir le grand nombre d'expériences faites sur l'animal avant que pût être, sans arrière-pensée, pratiqué sur l'enfant le tout moderne traitement des docteurs Calmette et Guérin, le fameux B. C. G. Précisons seulement qu'on essaya d'abord de la *sérothérapie* : un animal (chèvre, âne, cheval), infecté de tuberculose, fournit un sérum riche en anticorps dont l'inoculation à l'homme doit théoriquement immuniser. Puis, devant l'inconstance des résultats, on envisagea peu à peu la *vaccination* proprement dite, ou immunisation active, consistant à provoquer artificiellement, non plus dans le sang d'un animal donneur, mais dans le sang même du sujet à préserver, une éclosion d'anticorps capables de longs services. Ce dernier résultat pouvait lui-même être obtenu par bien des méthodes. Le bacille tuberculeux virulent était soit distillé jusqu'à rendre sa « tuberculine », soit tué ou modifié, soit enfin « abâtardi » par des cultures spéciales, avant d'être inoculé au sujet. Les docteurs Calmette et Guérin devaient s'attacher à cette dernière méthode d'« abâtardissement » par cultures spéciales.

* * *

On sait que le microbe, celui de la tuberculose aussi bien que tous ceux qui « parasitent » l'être vivant, se développe par colonies, soit naturellement sur le malade, soit artificiellement sur les divers appâts où le fixe le laboratoire. Il en est de ces infiniment

petits comme de nous-mêmes : certains régimes leur agréent, d'autres les réduisent à merci. La gélose et la pomme de terre fournissent au bacille de Koch un excellent milieu de culture qui ne modifie en rien sa vitalité. Les docteurs Calmette et Guérin s'aperçurent que, tout au contraire, environ soixante-dix enseignements successifs sur la pomme de terre billée et glycéinée conféraient à ce même microbe « des caractères physiologiques très particuliers ». Inoculé à un bovin sous plus de 100 milligrammes, il ne lui donne plus qu'une maladie légère, accompagnée d'une abondante formation d'anticorps. Tandis qu'un autre animal de même âge, infecté par le bacille tuberculeux non bilité, sous 3 milligrammes seulement, contracte une tuberculose qui l'emporte en un mois.

Nous nous trouvons donc en présence d'un microbe modifié, capable, sans aucun des inconvénients du bacille de Koch ordinaire, de provoquer l'apparition d'un nombre considérable d'éléments antituberculeux que l'expérience montre normaux. Car, si notre animal inoculé au bacille de Calmette et Guérin (B. C. G.) subit, après un mois, une injection de bacilles de Koch virulents sous la dose mortelle de 3 milligrammes, il n'éprouve alors aucun malaise et garde intacte sa santé au milieu d'animaux malades porteurs de lésions tuberculeuses ouvertes, donc extrêmement contagieux.

Restait à éprouver la valeur du B. C. G. comme vaccin antituberculeux humain. Les inventeurs commencèrent prudemment leurs expériences. En 1926, le docteur Léon Bernard l'employait à sa crèche de l'hôpital Laënnec. Les constatations qu'il y fit alors furent extrêmement favorables :

« Sur 105 enfants admis, 10 avaient reçu le vaccin de Calmette (9,6 p. c.) : la mortalité par tuberculose a été de 10 p. c. ; pendant le premier semestre de 1928, 68 enfants sont admis, dont 26 prémunis (38,2 p. c.) ; la mortalité tombe à 4,5 p. c. Mais pendant le deuxième semestre, à cause des attaques dont le B. C. G. est l'objet, la proportion des vaccinés tombe à 23,8 p. c. (10 prémunis pour 42 entrants) ; la mortalité tuberculeuse se relève à 14 p. 100 (1).

Les attaques, en effet, ne se firent pas attendre, et d'un peu tous les points du monde médical. Comme la plupart des grandes découvertes, à portée non seulement scientifique mais encore sociale. — Pasteur n'en a-t-il pas fait l'expérience ? — Le B. C. G. suscita, dans les commencements surtout, un mouvement d'opposition des plus violents. C'étaient des praticiens effrayés par ces inoculations de bacilles tuberculeux, même modifiés, à des organismes encore intacts : ne valait-il pas mieux leur laisser courir les chances de l'autovaccination plutôt que de les livrer à un bacille susceptible, sans doute, de révéils meurtriers ? D'autres ne jugeaient pas impossible l'inoculation bacillaire directe de la mère à l'enfant au cours

de la grossesse : le B. C. G., pénétrant ce milieu déjà contaminé, ne pouvait alors qu'exaspérer la virulence des bacilles premiers occupants, jusqu'à provoquer une mort certaine. Ces observations étaient graves. Il y en eut d'un peu odieuses, plus animées, semble-t-il, par certaine jalousie de la science française que par le souci, bien légitime, de faire avancer la question.

Des deux objections les plus sérieuses contre l'emploi du B. C. G. en vaccination courante, il ne semble guère, après les diverses recherches entreprises à leur occasion, que l'une ou l'autre doive être sérieusement retenue. Les observations statistiques de la crèche de Laënnec nous montrent assez, par leur valeur presque expérimentale, que la mortalité infantile par tuberculose diminue dans les proportions mêmes où l'on a recours au vaccin. Quant à l'innocuité parfaite du produit bien appliqué, elle se voit reconnue par la généralité de ceux-là mêmes qui mettaient en doute son efficacité (1). On peut enfin remarquer que l'infection directe de l'enfant par sa mère, durant la grossesse, n'a jamais pu être déterminée de façon certaine. Il n'est que trop vrai, au contraire, que l'inoculation peut s'opérer dès les premières semaines qui suivent la naissance, soit par l'allaitement même non maternel, soit par le milieu familial auquel est condamné l'enfant.

Le grand nombre et la variété des risques courus par le nourrisson deviennent précisément des raisons pressantes en faveur d'une vaccination précoce. En deux mémoires importants, les docteurs Vieille-Hallé et Turpin condensent les résultats de leur expérience vieille de dix ans :

« La vaccination par le B. C. G., pratiquée sur des sujets non antérieurement contaminés, est sûrement inoffensive ; elle peut être effectuée par voie digestive dans les six premiers jours de la vie, ou par voie cutanée au delà de ce terme. Les enfants doivent être isolés pendant le délai d'immunisation (c'est-à-dire les huit semaines à courir entre l'absorption du vaccin et ses effets certains) ; la vaccination doit être conseillée, non seulement en cas de danger contamination familiale, mais même aux sujets vivant en milieu en apparence sain (2).

Ainsi, dès à présent, peut-on envisager l'emploi de plus en plus général du procédé Calmette-Guérin. Peut-être même, et ce point mérite toute l'attention de ceux qu'inquiète l'appauvrissement de notre race, peut-être une loi interviendrait-elle pour rendre obligatoire, au même chef que la vaccination antivariolueuse, l'application du B. C. G. aux tout petits enfants. L'intérêt persistant que porte le Comité d'hygiène de la Société des Nations à la découverte française nous est, en attendant, une preuve de son incontestable valeur sociale.

JACQUES PIGNAL.

(1) Il n'est actuellement plus douteux qu'une erreur de cultures doive être seule incriminée dans l'affaire des « décès de Lübeck », plus haut citée.
(2) Extrait du *Paris-Médical* (4 janvier 1930) : *la Tuberculose en 1930*, par les docteurs P. Lereboullet et M. Le'ong.

Les idées et les faits

Chronique des idées

La Centennale

Au risque de décevoir le lecteur et de m'exposer au reproche d'incompréhension et de stupidité, je ne dissimulerai pas que le passage de l'Exposition de l'Art flamand ancien à la Centennale est une rude secousse. Dans la première, c'est la royauté de l'art qui s'affirme par une incontestable supériorité, une maîtrise inégalée. Presque, à chaque pas, on était subjugué non seulement par la splendeur du coloris, la beauté de l'ordonnance, mais par la profondeur de l'inspiration et la puissance de l'idée. Nos Primitifs nous invitent à faire oraison ; nos Renaissants chantent sur la toile, en face du protestantisme, une apologétique triomphante. Les portraits sont des documents humains qui laissent transparaître l'âme et racontent souvent plus qu'un homme, toute une époque. Et même dans les transfigurations de la chair

d'un Rubens : quelle science et quelle noblesse ! Dans les débordements d'un Jordaens, quelle traduction de la vie nationale sous un de ses aspects traditionnels ! Anvers : c'était l'âme d'un peuple sain, vigoureux, riche, puissant, religieux, se reflétant dans le miroir de l'art ; Anvers : c'était l'unité rayonnante. La Centennale, marquée du signe général de la médiocrité : c'est la dispersion de la pensée inspiratrice, l'art individualiste et solitaire, presque exclusivement profane. Dans la foule qui a couvert de ses œuvres ces immenses salles habituellement désertes, pas un peintre religieux n'a trouvé place, pas un tableau sincèrement religieux n'apparaît, car le *Christ aux outrages* de De Groux, pas plus que l'*Agonie du Christ* du baron Ensor ne relèvent du genre sacré.

On criera à l'iconoclaste et au barbare tant qu'on voudra, je donnerais toute la Centennale pour une seule petite esquisse de Rubens ou pour une pochade de Teniers :

Je me hâte d'ajouter que ce sentiment tout personnel est en quelque désaccord avec celui des maîtres qui tiennent le sceptre de la critique officielle. Arnold Goffin estime que « nos peintres n'ont

jamais cessé de témoigner des tendances et qualités qui particularisaient leurs prédécesseurs des vieux siècles : application au vrai, sensibilité à la couleur. On les admire, on les aime, mais on s'avoue parfois que cette vivacité de la sensation, cette vision aigüe, faculté matérielle après tout, font tout à la fois l'originalité et, à certains égards, la faiblesse de notre peinture. Leur exercice ne laisse qu'une bien étroite audience à la pensée. Nos artistes appréhendent la réalité, forme et couleur, d'une façon si passionnée que, dans la généralité, ils doivent rester presque insensibles aux suggestions de l'esprit. De là certains défauts de notre art, cet on ne sait quoi de lourd, de trop appuyé, de trop pesamment substantiel, dont on lui a fait reproche. Notre désaccord, on le voit, jusqu'ici n'est qu'une différence de degré. Pourquoi faut-il que l'éminent critique, pour amnistier le présent, inculpe le passé : « Mais voilà ! nos peintres étaient tels, jadis, au temps du triomphal épanouissement rubénien ; ils ne sont pas autres actuellement. Ils s'inscrivent tous dans la même tradition ; ils sont solidaires, à travers les siècles, révèlent le même tempérament, les mêmes inclinations foncières, parce qu'ils sont fils d'une même terre. On peut penser, certes, que par comparaison avec les maîtres français et italiens, ils manquent de souplesse, de légèreté, de flamme, de grâce et de spiritualité ; mais cet art est leur ». Pour partager entièrement ce sentiment qui tend à projeter le présent sur le passé, il faut oublier tous nos primitifs, où brûle la flamme du plus ardent mysticisme, il faut oublier un Van Dyck qui est la grâce incarnée, Breughel qui est tout esprit, Teniers toute souplesse et beaucoup d'autres. Ce qui déborde chez nos maîtres des grands siècles, c'est la vie, toute la vie qui palpite sur leurs panneaux et, leurs toiles, vie intérieure, vie extériorisée, toujours parlante et expressive. Cette vie, le classicisme l'avait tuée, le Romantisme bouleversée, le Réalisme ne l'a qu'imparfaitement réintégrée, l'Impressionnisme l'exagère, le Cubisme la met hors de l'art. La Centennale nous fait parcourir les principaux stades de cette évolution, à l'exclusion du dernier qui... triomphera, sans doute, à la future Rétrospective.

* * *

Dans la préface du catalogue illustré, M. Gustave Vanzype salue avec enthousiasme la renaissance de la peinture belge au début du XIX^e siècle et constate aussi dans les œuvres de cette époque la réapparition de nos caractères originels. Il ajoute : « Il faut, pour bien se rendre compte du phénomène prodigieux que représentent l'art de Leys, celui de De Winne, celui de Joseph Stevens, celui des grands élèves de Navez : De Groux, Eugène Smits, Alfred Stevens, se rappeler que l'heure où se forment ces peintres est celle où Wappers triomphe avec l'Episode de la Révolution, où les grandes compositions romantiques de De Caisme, de De Biefve, de De Keyzer, sont saluées, par des poèmes exaltés ; se rappeler qu'à Anvers où Leys travaille, les romantiques sont maîtres de l'Académie ; enfin que Navez, dans l'atelier de qui la résistance au romantisme s'affirme résolument et se dessine le mouvement qui fait retourner à la vision éblouie, au réalisme ardent, voluptueux, épique du passé, aux éloquences de la couleur et de la lumière, que Navez est un disciple de David ».

Appréciation généreuse, pas exempte de littérature et qu'il ne faut pas confronter de trop près avec les faits : Par ailleurs, comme l'observe judicieusement Arnold Goffin dans l'article même de la *Revue générale* cité plus haut, dans notre terminologie simplifiée l'arbitraire ne manque pas. Si, par exemple, romantisme veut dire affranchissement de tout idéal extérieur, manifestation de la personnalité, voilà pas mal de réalistes même engagés dans le romantisme, et n'aurait-on pas le droit d'appliquer l'épithète de romantique à des artistes aussi dissemblables, écrivait Arnold Goffin, que Mellery, scrutateur de la vie intérieure, et Ensor, évocateur narquois de ses songes funambulesques ?

* * *

Navez, Gallait et Wiertz sont les porte-étendard de l'art pictural belge du dernier siècle.

Navez est le grand ancêtre (1787-1869). Élève de David, il ouvrit à son tour, à Bruxelles, un atelier où se groupèrent des disciples qui tous marquèrent dans l'histoire de l'art : Baron,

Charles De Groux, Constantin Meunier, Portaels (chef d'atelier à son tour), Alexandre Robert, Stallaert, Alfred Stevens, Eugène Smits.

On ne nous le laisse apprécier ici que comme portraitiste et on tombera d'accord que ces compositions solidement construites sont d'une rare insignifiance. Il y a là notamment un général de parade qui n'a certainement jamais vu le feu. David *genuit* Navez, Navez *genuit* une postérité qui l'a surpassé.

Gallait (1810-1887), élève d'Hennequin et de l'Académie de Tournai dont il devint directeur, en même temps qu'il fut peintre du roi, est encore très romantique, à en juger par les « Derniers honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Hornes » dont les têtes coupées, aux yeux dilatés par l'épouvante, reposent sur des cousins.

Wiertz (1806-1865), cet échevelé qui a conçu plus grand qu'il ne pouvait réaliser, est représenté par quelques esquisses, peut-être supérieures aux immenses toiles de son atelier devenu musée d'Etat.

Charles De Groux (1825-1870), né en France, mais élève de Navez et de van Eycken, à Bruxelles, est un de nos premiers réalistes, si l'on entend par là celui qui peint ce qu'il voit, au lieu de se tourner vers le passé, et qui au souci de l'actuel joint la préférence accordée aux humbles. La *Rixe au cabaret*, l'*Ivrogne*, *Colin maillard*, alternant avec le *Viatique* ou le *Benedicite* rentrent dans la définition. Notation précise du détail caractéristique, mais virtuosité médiocre.

Boulinger (1837-1874), le chef de l'école dite de Tervueren, fut un paysagiste de grande valeur. J'avoue que l'*Approche de l'orage*, où l'on sent frémir toute la nature, ce troupeau apeuré, ces frondaïsons qui frissonnent ; la *Tempête sur l'Escaut* où l'on entend siffler la hargne des vents, l'*Aube* qui lentement se délie avec une grâce mystérieuse, toutes ces œuvres de franche tonalité et de composition classique sont une des rares beautés de la Centennale.

Le baron Leys (1815-1869), élève de Wappers et de Ferdinand De Braekeleer, maître de Henri De Braekeleer, son neveu, est un peintre de transition entre le romantisme, si on peut dire, dont il relève par ses peintures d'histoire, et le réalisme auquel il appartient par la plupart des tableaux exposés, notamment : *La Promenade hors les murs*, qui appartient au Roi ; *L'Arrivée des invités*, *Le Corps de garde*, *L'Atelier d'un peintre*, *Les Femmes catholiques*.

Henri De Braekeleer (1840-1888), élève du baron Leys, son oncle, et de l'Académie d'Anvers, est à mon humble avis, le roi de l'Exposition. Il n'a pas la grandeur, mais il a la grâce, il est l'égal, je crois, des plus fameux petits maîtres hollandais par la vision aigüe de la réalité familière, la probité scrupuleuse du dessin, la concentration ardente d'un art qui pénètre jusqu'au vif de l'âme. C'est un grand petit maître : les vingt-quatre pièces exposées rivalisent de charme : l'un préfère : *Retour du marché*, l'autre le *Broyeur de couleurs*, un autre encore : le *Montreur d'oiseaux* ; j'incline vers la *Cathédrale d'Anvers* de la collection royale, qui est, peut-être, la plus belle gemme de cet écrivain.

Constantin Meunier (1831-1905), célèbre comme sculpteur, et cependant supérieur, peut-être, comme peintre. Il fut l'élève de son frère Jean-Baptiste, de Navez et de Fraikin. Il avait commencé par l'ébauchoir, mais le troqua contre le pinceau, se berçant d'un beau rêve pendant plusieurs années, d'abord religieux, puis évocateur de la vie ouvrière. Le premier, il a vu la beauté profonde du geste accompli par le piqueur de houille, par le marteleur sur l'enclume, par le puddleur devant le brasier. Le premier, il a compris le cadre, la sinistre région où s'exerçait le labeur, les teintes livides de cette âpre nature, pendant le jour, ses aspects fantastiques pendant la nuit. Un jugement d'un critique sagace, M. Delaunois, il est telle toile de Meunier — exposée à la Centennale — *Mineurs à la recette du puits*, deux mineurs assis demi-nus, à l'entrée du puits de descente, attendant, dans une placide hébétéude, l'heure de se rendre dans la géhenne quotidienne, qui rappelle Michel-Ange, car ces houilleurs sont les proches parents des prophètes « qui encadrent les plafonds de la Sixtine, de la hautaine et farouche majesté de leurs silhouettes ».

Claus (1849-1924), élève de l'Académie d'Anvers, et de Jacob Smits, s'est laissé détourner de la tradition par Th. Verstraete qui l'a entraîné vers l'Impressionnisme.

Ce n'est pas le lieu de discuter cette révolution qui a découvert dans les couleurs des teintes insoupçonnées et donné à la lumière du jour un éclat prodigieux. Il y a des impressionnistes français

qui ont créé des chefs-d'œuvre, Lhermitte, Bastier-Lepage, Henri Martin. Est-ce que Claus n'a pas abdiqué le bon sens de la mesure? Qu'on en juge par les *Arbres de mon jardin* — comme onques n'en ai vus — et le *Matin d'octobre*.

Van Rysselberghe (1862-1920), Gantois qui vécut en France depuis 1898, est surtout représenté par un nu qui n'a rien de rubénien et par des portraits qui sont académiques.

Enfin, Evenepoel (1872-1899), né à Nice, mort à Paris, mais alternativement l'élève de l'École de dessin de Saint-Josse-ten-Noode et à Paris de Victor Gallard et de Gustave Moreau. On expose de cet artiste très fin, très distingué quelques beaux portraits, et surtout cette *Henriette au grand chapeau*, qui est une petite merveille de grâce espiègle.

Il me semble avoir signalé dans cet article les principaux agents de l'évolution de l'école belge. A leur suite viennent se ranger les satellites qui gravitent dans leur orbite. Nous y viendrons prochainement.

J. SCHYRGENS.

TARIFS

DES ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

- I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg. 15 belgas
- II. — Pour le Congo belge 16 belgas
- III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haiti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Egypte, Mexique, Equateur 21 belgas
- V. — Pour tous les autres pays 24 belgas.

L'ERMITAGE

Home pour fillettes

Cures d'air marin.
Site superbe; mer et campagne. - Confort moderne.
Vie familiale. - Leçons facultatives.

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Oostduinkerke-Plage

Téléph. Coxyde 55

Société Anonyme **INLAN** Gand
Rue St-Pierre-Alost, 24-26

GRANDE-BLANCHISSERIE A VAPEUR
Industrie spécialisée de Nettoyage et Lavage à neuf

REPASSAGE SOIGNÉ

Téléphone 3431 — Compte-Chèque 142.65

3 Séries de services

| | | |
|------------|-----------|-----------|
| I | II | III |
| LAVAGE | LAVAGE | LAVAGE |
| REPASSAGE | REPASSAGE | SEULEMENT |
| REPARATION | MECANIQUE | SECHE |

Spécialité pour COUVENTS et PENSIONNATS

498.

Les plus Belles Récoltes
- s'obtiennent par le -
Sulfate d'Ammoniaque
le meilleur Engrais Azoté.



Sulfate d'Ammoniaque Ordinaire



Sulfate d'Ammoniaque Riche-Neutre

Le Comptoir Belge des Engrais Azotés

8. RUE DE SUISSE. A BRUXELLES

groupe les principaux producteurs de sulfate d'ammoniaque de Belgique, dont il vend la production pour la consommation intérieure ou l'exportation.

VOYAGES HANCIAU

FONDÉE EN 1911. — TÉLÉPHONE 177,34
22, Rue de la Bourse - BRUXELLES

Voyages Particuliers - Voyages de Noce - Excursions collectives

PROGRAMMES GRATUITS ENVOYÉS SUR DEMANDE

OBERAMMERGAU : Jeux de la Passion 1930

Renseignements gratuits

TOUS SERVICES DE VOYAGES

Entreprises Générales de Travaux Publiques et Privés

Maçonnerie - Béton armé - Plafonnage
 Constructions Industrielles et Particulières
 --- Transformations d'Immeubles ---

F. Chrétien Fils

144-143, |Rue Franz-Merjay, 144-143

Tél. 496.23 Ixelles-Bruxelles Tél. 496.23

Entreprises de travaux dans toute la Belgique

580

BOUTEILLES**VERRERIES DE JUMET**

Société Anonyme

JUMET (près Charleroi)

Téléphones: 1419 et 19

721

Pour le Centenaire de notre Indépendance

Histoire de la Belgique Contemporaine

Vient de paraître chez A. Dewit, 53, rue Royale, à Bruxelles, le tome II de l'*Histoire de la Belgique contemporaine*.

TOME I (406 pages, deux cartes hors texte).

Formation du Royaume de Belgique, par le vicomte Ch. TERLINDEN, professeur à l'Université de Louvain.

La Belgique et les Puissances européennes, par A. DE RIDDER, directeur général au ministère des Affaires étrangères.

Histoire économique de la Belgique, par F. BAUDHUIEN, professeur à l'Université de Louvain.

Nos Institutions représentatives, par G. EECKHOUT, professeur à l'Université de Gand.

TOME II (600 pages, dix croquis).

Histoire politique interne, formation et évolution des partis, par Ch. TERLINDEN, professeur à l'Université de Louvain.

Histoire sociale, les faits, les idées, la législation, par M. DEFOURNY, professeur à l'Université de Louvain.

Les institutions militaires belges, par le major b. e.-m. baron VERHAEGEN.

Histoire de l'église catholique en Belgique, par le P. E. DE MOREAU, professeur d'histoire au Collège théologique de Louvain.

Le **TOME III**, à paraître prochainement exposera l'histoire de l'enseignement; le mouvement scientifique, littéraire, artistique, philosophique et historique; la création de notre empire colonial ainsi que l'œuvre de nos rois.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

Tél.
325,04

Etabli, DRIES-MALFROID Adr. Télégr. Graphicadries

Bureaux : avenue d'Auderghem, 182

Magasins et ateliers : rue des Acacias, 17-23, BRUXELLES
 Registre du commerce : Bruxelles 1607

Agent général pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg
 des **USINES JOHANNISBERG**

Presses typo, litho, offset et héliogravure

des **USINES WINDMOLLER ET HOLSCHER**

Machines à sac, sachets, rotative impression bobine, etc.
 Installation complète d'imprimerie

Encre typographique, litho, offset et héliogravure
 Pédale, plieuse, machine à coudre, rogneuse, etc.
 Grand choix de machines d'occasion vendues avec garanties
 Ateliers modernes de construction et réparations 602

Fabrique de Pâtes à Rouleaux — Fonderie de Rouleaux
 Fabriek van Rollenspecie. — Gieterij van Boekdrukrollen

Tél. 579,41 **JOHN BOECKX** Tél. 579,41

ANVERS 57, Laar, 57 ANTWERPEN

Codes : A. B. C. 5° et 6° Éd. Registre du Commerce : Anvers 4669 A. Dr. Télégr. : Joboekrol

FONDERIE PNEUMATIQUE Pneumatische Rollengietrij
 La plus forte production belge - Grootste voortbrengst in België

Spécialité pour Tropiques EXPORTATION Bijzonder voor de Tropen 602

THE NEW

ANTWERP TELEPHONE

AND ELECTRICAL WORKS S. A.

27, rue du Verger

ANVERS



TÉLÉPHONIE AUTOMATIQUE PRIVÉE